

HT
395
.C32A514
Terre-
Neuve

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE TERRE-NEUVE

L'un des rapports sur les
perspectives de développement
dans les provinces, territoires
et régions du Canada
préparés par *Canada*
le ministère de l'Expansion économique régionale,



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Décembre 1979

PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de rapports sur la situation économique des provinces, y compris leurs perspectives. Les rapports de 1973 ont servi à des discussions qui ont contribué à l'élaboration d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, soit l'entente-cadre de développement conçue en tant que mécanisme souple visant à assurer l'essor des diverses régions du Canada. Ce mécanisme nouveau visait principalement à permettre la formulation de stratégies fédérales-provinciales intégrées de développement régional qui se fondaient sur l'identification et la réalisation des possibilités de développement.



Avec le recul, on constate aujourd'hui que le milieu de la décennie a été, à bien des égards, un période décisive au cours de laquelle des rajustements et des réalignements fondamentaux sont intervenus à l'extérieur comme à l'intérieur du Canada. Ces considérations jointes au débat public qui s'est ouvert récemment à propos des rôles qui doivent jouer le milieu des affaires provinciales...

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DE TERRE-NEUVE

Le présent rapport va plus loin que les études précédentes du MRR sur le sujet, en ce sens qu'il examine les principaux facteurs influençant la performance de l'économie provinciale. En outre, il aborde les questions et les instruments politiques qui ont un effet sur la planification et la réalisation éventuelle des perspectives de développement économiques.

L'analyse commence par une description détaillée des facteurs de progrès économique et par une évaluation du rendement de l'économie de la province. Ce début analytique forme le contexte de la section suivante, qui traite des problèmes précis au développement de la province et des questions qui se rattachent à son évolution économique. Les approches fédérale et provinciale au développement sont ensuite étudiées. Portant sur les possibilités de croissance, la section qui suit constitue l'élément central du rapport. Elle expose les avantages comparatifs dont bénéficie la province et met en évidence ses possibilités d'expansion.

Il va sans dire qu'avec le temps les conjonctures économiques régionales et les possibilités de développement continueront d'évoluer. Il est également évident que le développement économique continuera de nécessiter la coordination des politiques internes et intergouvernementales. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport servira d'arrière-plan à de nouveaux efforts d'élaboration et d'application de stratégies fédérales tendant au développement de la province et que, dans une perspective plus large, il aidera à moyen terme une dimension spatiale aux décisions économiques nationales.

PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de rapports sur la situation économique des provinces, y compris leurs perspectives d'avenir. Les rapports de 1973 ont servi à des discussions qui ont contribué à l'élaboration d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, soit l'entente-cadre de développement conçue en tant que mécanisme souple visant à assurer l'essor des diverses régions du Canada. Ce mécanisme nouveau visait principalement à permettre la formulation de stratégies fédérales-provinciales intégrées de développement régional qui se fondaient sur l'identification et la réalisation des possibilités de développement.

Avec le recul, on constate aujourd'hui que le milieu de la décennie a été, à bien des égards, un période décisive au cours de laquelle des rajustements et des réalignements fondamentaux sont intervenus à l'extérieur comme à l'intérieur du Canada. Ces considérations jointes au débat public qui s'est ouvert récemment à propos des rôles que doivent jouer le milieu des affaires, le monde du travail et l'Etat, suggèrent que le moment ne saurait être mieux choisi pour réexaminer à fond les problèmes économiques et les possibilités d'expansion. Le présent rapport va plus loin que les études précédentes du MEER sur le sujet, en ce sens qu'il examine les principaux facteurs influençant la performance de l'économie provinciale. En outre, il scrute les questions et les instruments politiques qui ont un effet sur la planification et la réalisation éventuelle des perspectives de développement économique.

L'analyse commence par une description détaillée des facteurs de progrès économique et par une évaluation du rendement de l'économie de la province. Ce début analytique forme le contexte de la section suivante, qui traite des problèmes précis au développement de la province et des questions qui se rattachent à son évolution économique. Les approches fédérale et provinciale au développement sont ensuite étudiées. Portant sur les possibilités de croissance, la section qui suit constitue l'élément central du rapport. Elle expose les avantages comparatifs dont bénéficie la province et met en évidence ses possibilités d'expansion.

Il va sans dire qu'avec le temps les conjonctures économiques régionales et les possibilités de développement continueront d'évoluer. Il est également évident que le développement économique continuera de nécessiter la coordination des politiques internes et intergouvernementales. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport servira d'arrière-plan à de nouveaux efforts d'élaboration et d'application de stratégies fédérales tendant au développement de la province et que, dans une perspective plus large, il ajoutera à moyen terme une dimension spatiale aux décisions économiques nationales.

TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL	1
2.	LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4
	2.1 Aperçu général de la performance économique	4
	2.1.1 La production	4
	2.1.2 Les investissements	12
	2.1.3 L'emploi	13
	2.1.4 Le revenu	14
	2.2 Les facteurs de développement	16
	2.2.1 Historique	16
	2.2.2 Les ressources	16
	2.2.3 La situation du marché	20
	2.2.4 Les autres facteurs	21
3.	LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT	26
	3.1 Les problèmes de développement	26
	3.1.1 La géographie et la démographie	26
	3.1.2 La structure industrielle et le rendement par travailleur	27
	3.2 Les questions d'intérêt courant	29
	3.2.1 Le pétrole et le gaz off-shore	29
	3.2.2 L'énergie hydro-électrique	30
	3.2.3 La situation financière actuelle de la province	31
	3.2.4 Le problème de la tordeuse des bourgeons de l'épinette	31
4.	LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX	32
	4.1 Les instruments fédéraux	32
	4.2 Les instruments provinciaux	33
	4.3 Les instruments fédéraux - provinciaux	35

5.	LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT	40
5.1	Introduction	40
5.2	L'industrie primaire : les possibilités d'exportation	40
5.2.1	L'énergie	40
5.2.2	Les mines	42
5.2.3	Les pêches	43
5.2.4	Les forêts	47
5.3	L'industrie manufacturière : les possibilités d'exportation	48
5.3.1	Les industries de la pêche	49
5.3.2	Les mines	51
5.3.3	Le raffinage du pétrole	52
5.4	L'industrie manufacturière : la substitution des importations	52
5.4.1	L'industrie maritime	53
5.4.2	L'industrie forestière	54
5.4.3	Les produits agricoles	56
5.4.4	Les services aux industries primaires	57
5.5	Le tourisme	58
6.	RESUME	59

1. APERCU GENERAL

Au cours de la période 1971-1977, Terre-Neuve a eu du mal à suivre le rythme des autres provinces en ce qui concerne la plupart des indicateurs économiques. La raison première de ce décalage réside peut-être dans la croissance rapide que la population active de Terre-Neuve a connue par suite d'un accroissement des taux de participation, d'une émigration réduite et de l'arrivée d'un grand nombre de jeunes sur le marché du travail. Joint à une croissance économique relativement faible, ce haut taux de croissance de la population active a eu pour effet de doubler, depuis 1971, le nombre des chômeurs. Par contre, durant la même période, le revenu des particuliers a progressé de façon substantielle, du fait, en grande partie, de l'accroissement des paiements de transfert, cet élément du revenu personnel s'étant accru beaucoup plus vite que l'élément du revenu gagné. Cependant, la période s'est terminée par un regain d'optimisme découlant des possibilités que laissent entrevoir un certain nombre de secteurs primaires, dont, entre autres, l'énergie hydro-électrique, le pétrole et le gaz off-shore, les mines et les pêches. Cet optimisme nouveau s'est reflété dans le supplément au budget de 1978-1979 intitulé " Vers les années 80 - Plan détaillé d'expansion ", dans lequel le gouvernement de la province expose ses stratégies de développement des secteurs susmentionnés, qui devraient engendrer 40 000 nouveaux emplois d'ici à 1982.

A Terre-Neuve, les problèmes de développement tiennent en partie à l'exiguïté des ressources et de l'assise industrielle, ce qui restreint les avantages absolus ou relatifs de la province. L'économie est largement tributaire, d'une part, des services publics, du secteur des services et des mines pour son produit intérieur réel et, d'autre part, des paiements de transfert fédéraux, comme sources de revenu provincial aussi bien que personnel.

La situation financière du gouvernement provincial est faible, l'accroissement annuel net de la dette provinciale ayant atteint, en moyenne, \$170 millions ces dernières années. Il s'ensuit que la province a un degré de solvabilité réduit et qu'il lui en coûte ainsi de plus en plus cher pour tirer parti des possibilités de développement qui exigent de grosses mises des fonds de la part de la province.

Bien que ce tableau financier soit assez sombre, plusieurs domaines sont susceptibles d'être mis en valeur, ce qui permet un certain optimisme. Les occasions de développer l'assise des ressources du secteur primaire portent en elles la promesse d'une amélioration considérable de la situation économique. La relance des pêches, jointe aux progrès de l'exploitation forestière laisse entrevoir des perspectives plus

brillantes, surtout à moyen et à long terme. La figure 1 donne un aperçu du développement des ressources à l'heure actuelle.

Les stratégies que les autorités gouvernementales poursuivent depuis cinq ans en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD) Canada-Terre-Neuve ont surtout visé, d'une part, à fournir les composantes fondamentales de soutien dont a besoin le secteur privé pour être en mesure de tirer parti des possibilités de développement des ressources et, d'autre part, à offrir des programmes propres à améliorer les moyens dont dispose le gouvernement pour planifier ses efforts à long terme de développement et de gestion des ressources. En se dotant d'une assise de ressources plus étendue, susceptible de favoriser une croissance économique ordonnée, en réglant un certain nombre de problèmes tels que le différend avec le Québec relatif aux stratégies actuelles et futures du développement hydro-électrique du Labrador et en mettant éventuellement en valeur du pétrole et du gaz off-shore, Terre-Neuve parviendra sans doute à améliorer sa situation économique vis-à-vis du reste du Canada au cours de la prochaine décennie.

2. LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1 Aperçu général de la performance économique

2.1.1 La production

Le tableau 1 indique, pour 1961, 1971 et 1977, le produit intérieur brut (PIB), la population et le PIB par habitant à Terre-Neuve et dans l'ensemble du Canada; il permet d'évaluer les changements relatifs que ces indicateurs ont subi à Terre-Neuve et dans l'ensemble du Canada au cours des années. Il convient de noter que les valeurs du PIB sont établies en dollars courants et que, dans la mesure où l'inflation a été un facteur économique pendant cette période, elles reflètent davantage la hausse des prix plutôt que les changements de productivité.

Tableau 1

Valeurs choisies, produit intérieur brut
Terre-Neuve et Canada, 1961, 1971 et 1977

	1961	1971	1977
PIB (en millions de \$)			
Terre-Neuve	515,0	1 273,0	2 755,2
Canada	39 615,4	95 070,5	214 829,3
Population (en milliers)			
Terre-Neuve	457,8	522,1	563,9
Canada	18 238,3	21 568,3	23 257,7
PIB par habitant (en \$)			
Terre-Neuve	1 125	2 438	4 886
Canada	2 175	4 408	9 237

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, n° de cat. 13-213.

Le PIB de Terre-Neuve est passé de \$1 273 millions, en 1971, à \$2 755,2 millions en 1977, ce qui constitue un taux d'accroissement de 116,4 %, alors que le PIB par habitant connaissait une augmentation de 100,4 %. Pour le Canada dans son ensemble, le PIB s'est accru de 126 % et le PIB par habitant a augmenté de 109,6 % au cours de la même période. La part de Terre-Neuve au sein du PIB national a décru légèrement, passant de 1,34 % en 1971 à 1,28 % en 1977.

Le tableau 2 présente le PIR de Terre-Neuve par industrie pour les années 1961, 1971 et 1977. Les chiffres mentionnés dans ce tableau, qui sont des évaluations du Conference Board in Canada, illustrent l'ampleur relative de la contribution de chaque industrie par rapport aux autres plutôt que l'ampleur absolue de la contribution de chacune des industries. Lors de discussions avec les représentants de la province, il a été établi que les évaluations relatives aux secteurs de la fabrication et des pêches étaient plus faibles que prévu, alors que, pour sa part, la contribution des services publics au PIR avait été surévaluée. En outre, le fait que l'année 1971 ait été exceptionnellement bonne en ce qui concerne le bâtiment accentue outre mesure le déclin enregistré dans ce secteur entre 1971 et 1977.

Au cours de la période 1971-1977, le PIR de la province s'est accru de 38,2 %, tandis que le PIR national n'a augmenté que de 29,1 %. Au cours de ce même laps de temps, la production s'est accrue tant dans les secteurs producteurs de biens que dans les secteurs des services; pour ces derniers, cependant, la croissance a été beaucoup plus élevée. Il s'agit là d'une inversion de la tendance observée au cours de la décennie 1961-1971, les secteurs producteurs de biens ayant alors progressé plus vite que le secteur des services. On trouvera ci-dessous une brève revue de la production dans chacune des branches d'activité génératrices de biens.

La valeur annuelle des débarquements de poisson dans la province est passée de \$36,8 millions, en 1971, à \$108,9 millions, en 1978. Malgré cette croissance considérable (195,7 %) de la valeur des débarquements pour la première moitié des années 70, la croissance, surtout en ce qui concerne le volume des débarquements, a été très irrégulière par suite de l'exploitation excessive de la décennie précédente. Toutefois, la mise en vigueur d'un régime de contingentement, jointe aux grandes capacités de régénération des ressources halieutiques a permis une importante reprise dans ce secteur au cours des dernières années. Par rapport au reste du Canada, la situation de Terre-Neuve s'est améliorée depuis 1971. En pourcentage du total canadien, la valeur des débarquements de poisson de la province a augmenté, passant de 18 % environ, en 1971, à 20 %, en 1978. L'attribution, le 1^{er} janvier 1977, d'une nouvelle limite de 200 milles aux zones de pêche canadiennes a élargi les perspectives de l'industrie terre-neuvienne des pêches, étant donné l'avantage relatif que possède la province en ce qui regarde l'accès à certains des peuplements les plus riches de l'Atlantique Nord. L'accroissement rapide du volume des débarquements, et, tout particulièrement, de leur valeur, qui s'est manifesté depuis 1975, montre bien l'incidence de l'extension des limites de pêche à 200 milles. Le tableau 3 donne diverses statistiques de l'industrie terre-neuvienne des pêches pour la période 1971-1978.

Tableau 2

Produit intérieur réel par industrie,
Terre-Neuve, 1961, 1971 et 1977

Industrie	1961		1971		1977	
	(en millions de \$)	(% du total)	(en millions de \$)	(% du total)	(en millions de \$)	(% du total)
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Pêches	10,2	1,6	25,1	2,1	18,8	1,2
Forêts	17,1	2,7	17,9	1,5	16,8	1,0
Mines	66,5	10,6	145,9	12,4	191,3	11,7
Fabrication	70,2	11,2	112,1	9,5	82,1	5,0
Bâtiment	99,7	16,0	237,2	20,1	116,4	7,1
Services publics	<u>11,9</u>	<u>1,9</u>	<u>44,8</u>	<u>3,8</u>	<u>372,7</u>	<u>22,8</u>
Biens	275,6	44,1	583,0	49,4	798,1	48,9
Transports, entre- posage et communications	5,7	0,9	12,0	1,0	16,1	1,0
Commerce	84,3	13,5	141,3	12,0	203,3	12,5
Finances, assu- rances et immobilier	54,6	8,7	102,7	8,7	149,5	9,2
Services commu- nautaires, com- merciaux et personnels	120,1	19,3	234,3	19,9	311,3	19,1
Administration publique et défense	<u>84,3</u>	<u>13,5</u>	<u>106,5</u>	<u>9,0</u>	<u>153,3</u>	<u>9,4</u>
Services	349,0	55,9	596,8	50,6	833,5	51,1
TOTAL	624,6	100,0	1 179,8	100,0	1 631,6	100,0

Source : Conference Board in Canada, janvier 1979.

Tableau 3

Statistiques choisies, secteur primaire des pêches
Terre-Neuve, 1971-1978

	Volume des débarquements (en milliers de tonnes métriques)	Valeur des débarquements (en millions de \$)
1971	396,0	36,8
1972	295,2	36,5
1973	306,3	47,9
1974	234,5	42,9
1975	255,1	45,7
1976	339,6	64,7
1977	394,1	85,5
1978	432,4*	108,9

* De janvier à novembre.

Source : Statistique Canada, n^{OS} de cat. 61-202 et
24-201.

Deux des événements qui ont le plus marqué le secteur des forêts, au cours des cinq dernières années, ont été la signature, en avril 1974, de l'entente auxiliaire sur les forêts entre le Canada et Terre-Neuve et la fermeture de l'usine de papier doublure à Stephenville, en août 1977. Alors que ce dernier événement a provoqué un recul, à court terme, au sein de l'industrie forestière (on procède actuellement à des travaux en vue de convertir l'usine à la fabrication du papier journal et la nouvelle production devrait débuter en 1981), l'entente auxiliaire a suscité toute une série d'activités de développement qui présentent des avantages importants à plus long terme.

Par suite des événements survenus à l'usine de papier doublure, la production du bois à pâte a atteint un sommet en 1973-1974 et, depuis, elle a retrouvé un rythme normal, conforme aux capacités des deux principales usines à papier de la province. En dépit de la fermeture de l'usine de papier doublure, la valeur ajoutée déterminée par le recensement a augmenté d'environ 72 % entre 1971 et 1976.

En tant que pourcentage de la production totale du Canada, la production du bois à pâte dans la province s'est accrue, passant de 3,4 % en 1971 à 3,7 % en 1978. Le tableau 4 donne certaines statistiques sur le secteur des forêts de la province pour la période 1971-1978.

Tableau 4

Statistiques choisies, secteur primaire des forêts
Terre-Neuve, 1971-1978

	Production de bois à pâte (en cunits)	Valeur ajoutée recensée (en millions de \$)
1971	536 607	18,9
1972	710 647	24,4
1973	1 012 868	29,3
1974	1 010 994	37,4
1975	730 301	36,6
1976	696 871	32,5
1977	676 147	--
1978	598 635	--

Source : Statistique Canada, n^{os} de cat. 61-202 et 25-001.

La production minérale de Terre-Neuve a connu une croissance considérable au cours des années 70, surtout par suite de l'exploitation des gisements de fer du Labrador. En 1979, la valeur de la production minérale totale devrait atteindre \$950 millions, soit presque trois fois le chiffre correspondant de 1971. La valeur ajoutée déterminée par le recensement s'est accrue de 111,6 % de 1971 à 1976. Malgré l'accroissement de production qu'a connu la province, sa part de la production totale du Canada a décliné, de 5,8 %, en 1971, à 4,7 %, en 1978. On attribue, en partie, ce déclin de la production minérale à une grève qui a duré quatre mois, à l'Iron Ore Company of Canada, mais il constitue surtout un reflet de l'accroissement rapide de la valeur du pétrole produit dans l'ouest du Canada, augmentation qui fait oublier l'accroissement important de la valeur de la production minérale à Terre-Neuve. Le tableau 5 présente certaines statistiques sur le secteur des mines de la province pour la période 1971-1978.

Tableau 5

Statistiques choisies, secteur des mines,
Terre-Neuve, 1971-1978

	Production minérale (en millions de \$)	Valeur ajoutée recensée (en millions de \$)
1971	343,4	180,6
1972	290,7	132,5
1973	374,4	167,1
1974	448,6	212,6
1975	551,0	296,1
1976	745,0	382,2
1977	867,1	--
1978	611,4	--

Source : Statistique Canada, n^{OS} de cat. 61-202, 26-202
et 26-201.

La valeur des livraisons de produits manufacturés s'est beaucoup accrue de 1971 à 1978, passant de \$261,6 millions à \$836,3 millions, ce qui constitue une augmentation de 220 %. Malgré cette croissance, la valeur des livraisons, la valeur ajoutée déterminée par le recensement et le produit intérieur réel ont subi des fluctuations au cours de cette période. La croissance des activités dans le secteur de la fabrication s'est renversée en 1975 et en 1977, par suite de la fermeture de la raffinerie de pétrole de Come-By-Chance et de l'usine de papier doublure de Stephenville. La valeur accrue des activités de transformation du poisson a été un facteur prépondérant de l'essor du secteur de la fabrication, surtout depuis 1976. Le tableau 6 présente certaines statistiques sur le secteur de la fabrication de la province pour la période 1971-1978.

L'industrie du bâtiment influe beaucoup sur la performance économique de Terre-Neuve. Au cours des dernières années, ce sont de grands travaux qui ont marqué les investissements : aménagement hydro-électrique des chutes Churchill, usine de papier doublure de Stephenville et raffinerie de pétrole de Come-By-Chance. Les retards, ou l'absence de nouveaux projets (tels que celui de la centrale électrique de Gull Island), ont entraîné une baisse importante du niveau de l'emploi dans l'industrie du bâtiment.

Tableau 6

Statistiques choisies, secteur de la fabrication
Terre-Neuve, 1971-1978

	Valeur des livraisons (en millions de \$)	Valeur ajoutée recensée (en millions de \$)
1971	261,6	135,5
1972	284,1	142,9
1973	382,6	196,8
1974	711,1	280,3
1975	650,0	208,0
1976	599,0	243,3
1977	697,0	343,7
1978	789,5*	--

* Chiffres préliminaires.

Source : Statistique Canada, n^{os} de cat. 61-202,
31-001 et 31-201.

Les dépenses pour des travaux de construction effectués en 1978 se sont élevées à \$664 millions, ce qui représente une hausse de seulement 6,5 % par rapport à l'année précédente. De 1971 à 1978, la valeur des permis de bâtir a augmenté de 212 %. Par ailleurs, le nombre d'unités de logement mises en chantier en 1978 s'est établi à 2 865, soit 23 % de moins qu'en 1977.

Au cours des quelques dernières années, les secteurs public et privé ont considérablement réduit leurs dépenses en immobilisations au chapitre du bâtiment. Des gains modérés sont prévus pour 1979, puisque des travaux importants de réfection de l'autoroute transcanadienne sont en cours et qu'on s'attend à ce que la construction résidentielle connaisse un certain essor. De plus, les travaux de construction en vue de la réalisation du projet hydro-électrique de Hinds Lake, dans le centre de la province, se poursuivent. Le tableau 7 présente certaines statistiques sur le secteur du bâtiment de la province pour la période 1971-1978.

La valeur ajoutée de la production d'électricité s'est accrue de 225 % entre 1971 et 1976, tandis que les investissements dans le secteur des services publics ont totalisé \$1 230,3 millions entre 1971 et 1978.

Tableau 7

Statistiques choisies, secteur du bâtiment
Terre-Neuve, 1971-1978

	Valeur des permis de bâtir (en millions de \$)	Valeur ajoutée recensée (en millions de \$)
1971	35,9	311,5
1972	41,2	233,7
1973	88,2	223,0
1974	68,6	308,2
1975	64,8	310,6
1976	106,6	402,8
1977	128,0	--
1978	112,0	--

Source : Statistique Canada, n^{OS} de cat. 61-202 et 64-001.

La centrale de Churchill Falls génère annuellement 34,5 milliards de kWh. La construction du projet de Hinds Lake, dans la partie insulaire de la province, se poursuit actuellement et les travaux devraient être achevés d'ici à 1980. Le tableau 8 présente certaines statistiques sur le secteur des services publics pour la période 1971-1978.

Tableau 8

Statistiques choisies, services publics
Terre-Neuve, 1971-1978

	Valeur ajoutée de l'énergie électrique recensée (en millions de \$)	Investissements (en millions de \$)
1971	42,5	199,8
1972	60,8	157,6
1973	87,1	144,5
1974	126,5	129,1
1975	123,8	126,3
1976	137,9	203,4
1977	--	127,9
1978	--	141,7

Source : Statistique Canada, n^{OS} de cat. 61-202 et 61-206.

2.1.2 Les investissements

Les placements de capital à Terre-Neuve ont eu tendance à être cycliques de 1971 à 1977, avec des sommets en 1971 et 1976. Par rapport à l'ensemble du Canada, une plus grande partie des investissements a été canalisée dans les institutions et les ministères gouvernementaux, ainsi que dans les services publics, selon l'agrégat obtenu pour la période 1971-1977. Par contre, l'investissement dans les industries manufacturières, dans le commerce, les finances et les services commerciaux, dans l'habitation et dans la construction primaire a été relativement moindre dans la province que dans l'ensemble du pays. Le tableau 9 donne un aperçu des dépenses d'investissement faites à Terre-Neuve et dans l'ensemble du Canada au cours de la période 1971-1977.

Tableau 9

Valeurs choisies, investissements par secteur*
Terre-Neuve et Canada, 1971 et 1977

	1971 (en millions de \$)		1977 (en millions de \$)	
	Canada	T.-N.	Canada	T.-N.
Investissement total	20 184,0	678,2	46 597,5	711,8
Secteur primaire et construction	3 113,0	122,0	7 902,0	78,3
Fabrication	2 994,0	140,5	6 080,7	41,5
Services publics	3 988,0	199,8	9 187,9	127,9
Commerce, finances et services commerciaux	1 915,0	26,4	5 334,6	97,2
Institutions et ministères gouvernementaux	4 149,0	119,3	7 027,5	202,6
Habitation	4 025,0	70,2	11 064,8	164,3

* Les dépenses en réparation sont exclues.

Source : Statistique Canada, n° de cat. 61-206.

2.1.3 L'emploi

Le chiffre de la population active de Terre-Neuve est passé de 147 000 à 198 000 entre 1971 et 1978, ce qui constitue une augmentation globale de 34,7 % ou un accroissement annuel de 4,3 %. A l'échelle nationale, les augmentations ont été respectivement de 26 % et de 3,4 %, ce qui signifie qu'au cours des sept dernières années, la croissance de la population active terre-neuvienne a été approximativement de 40 % plus rapide que celle de la population active nationale. Soulignons que le pourcentage de la population active au sein de la population générale a crû de 7,9 % plus rapidement à Terre-Neuve que dans l'ensemble du Canada. En 1978, 34,8 % des Terre-Neuviens faisait partie de la population active, comparativement à 28,2 % en 1971. A l'échelle nationale, les chiffres à ce chapitre étaient respectivement de 46,3 % et de 40,1 % pour la même période.

Le taux de chômage de la province est passé de 8,8 %, en 1971, à 16,4 %, en 1978, ce qui représente une augmentation de 86,4 %. Alors que, dans la seconde moitié des années 60, la province avait amélioré son chômage par rapport à celui du Canada dans son ensemble, la situation s'est détériorée depuis. Cela s'explique surtout du fait que le taux de participation de la province est passé de 45 %, en 1971, à 51,7 %, en 1978.

Tableau 10

Valeurs choisies, population active et emploi
Terre-Neuve et Canada, 1971 et 1978

	1971	1978
Population active (en milliers Terre-Neuve de personnes)	148	198
Canada	8 639	10 882
Taux de chômage (en %)		
Terre-Neuve	8,8	16,4
Canada	6,2	8,4

Source : Statistique Canada, n^{OS} de cat. 71-201 et 71-001.

Le tableau 11 présente une répartition par industrie de la population active occupée, pour les années 1961, 1971 et 1976. De 1971 à 1976, l'emploi dans le secteur primaire et la construction est demeuré relativement stable. Les plus importantes augmentations ont été enregistrées du côté des services, mais l'industrie manufacturière a également crû de façon constante depuis 1961.

Tableau 11

Population active occupée par industrie
Terre-Neuve et Labrador 1961, 1971 et 1976

	Juin 1961	Juin 1971	1976 (moyenne annuelle)
Agriculture	1 580	1 095	} 13 000
Forêts	5 217	1 905	
Pêches et piégeage	7 815	6 530	
Mines	4 021	4 725	
Fabrication	11 325	15 900	19 000
Construction	7 719	13 170	13 000
Transports, communications et services publics	14 193	15 565	20 000
Commerce	18 250	21 900	31 000
Finances, assurances et immobilier	1 408	2 510	4 000
Services communau- taires, commerciaux et personnels	17 371	31 005	44 000
Administration publique	12 039	11 265	13 000
Industries non classées	3 099	12 065	--
Total	104 037	137 640	158 000

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada,
n° de cat. 71-001.

2.1.4 Le revenu

Dans une certaine mesure, l'augmentation des salaires et traitements hebdomadaires à Terre-Neuve depuis 1971 a été un facteur compensatoire. De 1971 à 1978, les salaires et traitements hebdomadaires de la province ont augmenté d'environ 100 %, comparativement à quelque 92 % pour l'ensemble du pays. Le salaire provincial représentait 89,9 % du salaire canadien en 1971, alors qu'il s'établissait à 93,6 % en 1978.

A Terre-Neuve, le revenu personnel par habitant est passé de \$2 190 en 1971 à \$5 039, en 1977, ce qui représente une augmentation de 130 %, ou un accroissement annuel moyen d'environ 14,9 %. Les taux correspondants à l'échelle nationale étaient respectivement de 115,7 % et de 13,5 %. Le revenu personnel par habitant provincial, en tant que pourcentage du revenu personnel

par habitant national, a considérablement progressé au cours des années. En 1961, 1971 et 1977, ces chiffres s'établissaient respectivement à 58,2 %, 63,8 % et 68 %.

De 1971 à 1977, l'élément des paiements de transfert gouvernementaux a augmenté beaucoup plus rapidement, au sein du revenu personnel, que le revenu gagné, puisque ces deux éléments ont connu respectivement un accroissement de 185,5 % et 113,3 %. Les chiffres correspondants à l'échelle nationale étaient de 152,2 % et 111,1 %. Bien que l'élément des paiements de transfert ait beaucoup augmenté, il convient de souligner que celui du revenu gagné a crû un peu plus rapidement à Terre-Neuve que dans l'ensemble du Canada. Le tableau 12 présente certaines valeurs liées au revenu personnel.

Tableau 12

Valeurs choisies, revenu personnel par habitant
Terre-Neuve et Canada, 1961, 1971 et 1977

	1961	1971	1977
Revenu personnel par habitant (en \$)			
Terre-Neuve	961	2 195	5 039
Canada	1 651	3 435	7 411
Revenu gagné*			
par habitant (en \$)			
Terre-Neuve	804	1 680	3 583
Canada	1 438	3 053	6 445
Paiements de transfert par habitant (en \$)			
Terre-Neuve	157	510	1 456
Canada	148	383	966

* Le revenu gagné comprend les salaires et traitements, les revenus d'entreprises, les intérêts, les dividendes, ainsi que les revenus de placements et autres, à l'exception des paiements de transfert.

Source : Statistique Canada, n° de cat. 13-201.

2.2 Les facteurs de développement

2.2.1 Historique

L'histoire de l'économie de Terre-Neuve est marquée par une exploitation non coordonnée des ressources naturelles de la province. Au cours des dernières années, des capitaux ont été affectés à l'infrastructure et aux services publics de la province en vue de les amener au niveau national. Cela explique, en partie, la croissance remarquable du secteur des services, au cours des dernières années, ce qui a favorisé en retour une certaine expansion du secteur de la fabrication. L'économie de la province n'en dépend toutefois pas moins des ressources naturelles.

La section suivante porte sur les composantes fondamentales du développement de la province, en termes de facteurs de production, de ressources physiques, de main-d'oeuvre et de capital.

2.2.2 Les ressources

L'agriculture

L'agriculture est la moins développée des ressources renouvelables et les possibilités de mise en valeur dans ce domaine sont également limitées. En 1978, l'agriculture représentait environ 0,2 % du produit intérieur brut total de Terre-Neuve.

Terre-Neuve compte quelque 400 fermes, dont la superficie totale est de 29 373 hectares. La pauvreté et la nature pierreuse du sol, un faible taux de fertilisation, des pluies trop abondantes, des terrains en pente raide, une saison de culture relativement courte et un climat frais et humide sont au nombre des facteurs qui expliquent la faiblesse générale de la production. Les cultures sont donc excessivement limitées, tant du point de vue de la diversité que de la quantité. L'élevage présente certaines possibilités d'expansion, mais c'est également un domaine restreint du fait que la province ne parvient pas à produire suffisamment de fourrage.

Le tableau 13 montre l'accroissement de la superficie cultivée entre 1971 et 1976, en regard de l'augmentation négligeable du nombre de fermes.

Tableau 13

Nombre de fermes et leur superficie
Terre-Neuve, 1971 ET 1976

	Nombre de fermes	Superficie totale (en hectares)
1971	402	21 119
1976	398	29 373

Source : Statistique Canada, n^o de cat. 96-801.

Bien que les caractéristiques physiques de la province empêchent le secteur de l'agriculture d'accroître d'une façon marquée son apport à l'économie, il serait possible d'augmenter la production agricole suffisamment pour réduire la dépendance de Terre-Neuve vis-à-vis de certaines denrées coûteuses importées et de favoriser l'exportation de produits spécialisés, tels les bleuets.

Les forêts

Plus de 25 % du territoire de Terre-Neuve est recouvert de forêts productives. La province compte trois grandes usines de pâtes et papiers, dont deux sont actuellement en exploitation, et plusieurs petites scieries, si bien que les forêts constituent une ressource provinciale de toute première importance.

La partie insulaire de la province possède quelques essences de bois dur, principalement le bouleau blanc, mais ces peuplements ne sont exploités commercialement que comme bois de chauffage. L'épinette et le sapin, qui sont les essences de bois tendre dominantes, constituent l'assise économique de l'industrie forestière. Dans son ensemble, cette dernière a fourni de l'emploi à environ 5 000 personnes en 1978.

Terre-Neuve doit faire face à un problème d'approvisionnement en bois par suite de la coupe abusive des arbres de choix à laquelle on s'est livré dans le passé, des ravages de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, du déséquilibre de classes d'âge et de la mauvaise régénération après les incendies de forêt. Pour corriger la situation, le gouvernement provincial met en application des mesures en vue d'améliorer les méthodes de gestion.

Les problèmes du déséquilibre des classes d'âge et des ravages de la tordeuse des bourgeons de l'épinette permettent aux exploitants d'augmenter à court terme leur coupe de bois afin d'utiliser au maximum les réserves existantes. Pour les

prochaines années, l'industrie provinciale des pâtes et papiers ne pourra absorber tous le bois disponible, dont une partie pourra être exportée ou subir d'autres transformations.

Les pêches

Par le passé, les pêches ont été la pierre angulaire de l'économie terre-neuvienne. Au cours des dernières années toutefois, l'accroissement spectaculaire de l'apport des forêts et des minéraux a quelque peu réduit l'importance du rôle des pêches. Cependant, l'accès à de nouvelles réserves, devenues disponibles en partie grâce à l'établissement de la limite de 200 milles et à l'amélioration cyclique des principaux peuplements, a redonné aux pêches un rôle de premier plan dans l'économie terre-neuvienne. La récente montée en flèche des prix du poisson a aussi fait augmenter les recettes que la province tire de cette ressource renouvelable et elle a contribué à accroître l'effort des pêches tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

Les pêches constituent l'un des principaux employeurs de la province, puisqu'elles regroupent environ 7,5 % de la population active, dont un grand nombre de travailleurs à temps partiel et occasionnels. En 1976, seulement 4 % des pêcheurs ont travaillé à temps plein, c'est-à-dire dix mois ou plus. La grande majorité pêche en fait moins de cinq mois par année.

La hausse des prix du poisson et l'accès élargi aux réserves de l'Atlantique Nord semblent favoriser l'augmentation des débarquements et la prolongation de la saison de la pêche. Au cours des dernières années, des efforts ont été déployés en vue de l'exploitation d'espèces nouvelles ou sous-utilisées, telles que le calmar et le maquereau pour l'exportation. Le rendement potentiel de cette ressource renouvelable est loin d'être pleinement réalisé. Il faut toutefois se rappeler que la reproduction naturelle des bancs de poissons est habituellement cyclique, de sorte que la contribution des pêches à l'économie peut varier d'une année à l'autre.

Les minéraux

Tant au point de vue de l'emploi que du revenu, le minerai de fer de l'ouest du Labrador est le principal produit minéral de la province. A lui seul, ce minerai représente environ 85 % de la valeur de la production minérale terre-neuvienne. Les autres 15 % regroupent divers métaux et minéraux, dont le zinc, le cuivre, l'amiante, l'or, le plomb, le gypse, la pyrophyllite et la silice.

La province renferme d'importantes ressources minérales inexploitées. Par le passé, un petit nombre de sociétés ont

accaparé de vastes terres provinciales, mais n'y ont fait que très peu d'exploration active. En outre, les levés géologiques et la cartographie de base accusaient, à Terre-Neuve, un net décalage par rapport à d'autres régions hautement prometteuses du pays. En 1976, des modifications apportées aux textes législatifs permettaient à la province de recouvrer des droits miniers, si bien que de vastes superficies provinciales peuvent faire l'objet de concessions à nouveau. De plus, l'entente auxiliaire Canada - Terre-Neuve sur l'exploitation minérale favorise l'amélioration des cartes dont peuvent disposer les sociétés d'extraction et d'exploration. Ces deux activités permettent d'intensifier l'exploration minière dans la province. Le gouvernement provincial cherche des moyens d'accroître l'incidence favorable de l'industrie du minerai de fer sur l'économie de la province. Au nombre des perspectives futures, on compte le développement de Julian Lake, au Labrador, qui appartient à la province, la mise en place d'installations pour le transport du minerai de fer au Labrador, et son chargement à bord de navires, ainsi que l'établissement de toute nouvelle forme de transformation accrue, susceptible de s'effectuer au sein de la province.

L'énergie

Terre-Neuve possède d'énormes possibilités au chapitre de la production d'énergie hydro-électrique. En effet, l'une des plus importantes centrales hydro-électriques du Canada, d'une puissance de 5 225 mégawatts, est celle des chutes Churchill, au Labrador. Plus de 92 % de cette énergie est vendue au Québec en vertu d'un contrat à long terme, et ne peut donc être consommée à Terre-Neuve. La province estime en outre que l'aménagement de ses autres ressources au Labrador, et plus particulièrement à Gull Island sur le cours inférieur du fleuve Churchill, lui permettrait d'obtenir plus de 4 100 mégawatts.

L'existence de gisements de pétrole et de gaz off-shore exploitables commercialement n'a pas encore été confirmée. Mais les travaux d'exploration se poursuivent et on a bon espoir que Terre-Neuve, à l'instar de l'Alberta, renferme d'importantes réserves d'hydrocarbures.

Résumé

L'assise des ressources naturelles continuera de jouer un rôle essentiel dans le développement économique de la province. Pour l'instant, les secteurs clés qui dépendent des ressources naturelles ne semblent pas tous exploités au maximum, et il paraît possible de les mettre en valeur et de les diversifier. Il reste également beaucoup à apprendre sur les possibilités réelles de développement, notamment au chapitre des ressources non renouvelables.

2.2.3 La situation du marché

Sur le marché international, Terre-Neuve exporte principalement des matières premières; très peu de transformation secondaire s'effectue dans la province. La province ne détient le monopole d'aucune de ses marchandises d'exportation, de sorte que les niveaux de production et les prix sont fixés sur le marché international. Le poisson et le minerai de fer, deux des produits les plus exportés, seraient fortement taxés par les pays importateurs s'ils y étaient envoyés sous forme d'articles fabriqués ou entièrement transformés. L'économie de la province souffre, de plus, de ce que les matières premières, qui ont tendance à se vendre bon marché et à s'exporter en grande quantité, sont à la merci des fluctuations importantes de la demande internationale. Les industries minière et forestière semblent les plus fréquemment touchées par ces fluctuations.

Terre-Neuve est bien située pour exporter par mer des produits en vrac, vers l'Europe et l'Amérique du Sud par exemple. Bien qu'une partie des exportations de la province soit effectivement acheminée vers ces destinations, la majorité du trafic des exportations emprunte, à l'heure actuelle, le réseau routier et ferroviaire pour atteindre les marchés américains, ce qui exerce une forte pression sur le service de transbordeurs du golfe et augmente les frais de transport des produits terre-neuviens.

Les Etats-Unis constituent le premier marché des produits de la pêche de Terre-Neuve. Ils achètent plus de 70 % de tout le poisson qu'exporte la province. Le marché européen, pour sa part, absorbe environ 15 % des exportations totales, tandis que les marchés sud-américains et japonais se partagent le reste. Les prix des produits de la pêche ont énormément augmenté sur les marchés mondiaux au cours des dernières années, et la demande semble toujours forte. Bien que la demande générale pour les produits de la pêche ne cesse d'augmenter, les transformateurs de Terre-Neuve doivent continuer d'offrir des produits de haute qualité pour élargir leurs débouchés ou en conquérir de nouveaux. Ce sont les marchés d'Europe et du Japon qui pourraient le mieux absorber un accroissement des prises terre-neuviennes. Cependant, l'existence d'importantes installations de transformation en Europe et l'habitude qu'ont les Japonais de consommer de préférence du poisson frais entier gênent l'exportation des fruits de la mer déjà transformés pour la consommation dans ces pays.

La Wabush Mines et l'Iron Ore Company of Canada sont deux des principales sociétés minières de Terre-Neuve et du Labrador. La Wabush Mines exporte environ 60 % de sa production de minerai de fer aux Etats-Unis, et achemine le reste vers

divers marchés canadiens. L'Iron Ore Company of Canada, premier producteur canadien de minerai de fer, exporte environ 55 % de sa production vers les marchés européens et japonais, et le reste aux Etats-Unis. En outre, quelque 60 % du zinc tiré des mines de Daniel's Harbour est écoulé sur les marchés canadiens, et le reste aux Etats-Unis. Au demeurant, les Etats-Unis semblent être le principal acheteur de la production minérale terre-neuvienne. Les prix sur les marchés mondiaux sont actuellement stables et les perspectives d'avenir paraissent bonnes à court terme.

A l'heure actuelle, la demande mondiale des produits de pâtes et papiers est forte. Dans ce domaine de production, Terre-Neuve compte deux grande sociétés : la Bowaters Company Limited et la Price Newfoundland Limited. Ici encore, les Etats-Unis s'avèrent le plus grand consommateur de ces produits, achetant environ 70 % de la production terre-neuvienne totale. Les marchés canadiens n'absorbent que 2 % de la production; le reste est envoyé sur les marchés européens.

Comme on peut le constater, le Canada consomme très peu de produits terre-neuviens.

Terre-Neuve importe, au total, plus de biens et de services qu'elle n'en exporte et, même si les biens de consommation ont tendance à s'y vendre plus cher qu'ailleurs au Canada, le chiffre des ventes au détail par habitant est extrêmement élevé, tout comme l'est d'ailleurs le taux des épargnes personnelles. Cette situation s'explique, en partie, par l'importance des paiements de transfert que reçoit la province. Il existe un marché intérieur pour les produits finis, mais l'industrie manufacturière provinciale n'a pas su croître pour satisfaire à ce besoin. Ainsi, une grande partie des fonds injectés dans l'économie provinciale sous forme de paiements de transfert en sort rapidement, sans avoir créé beaucoup d'emplois en cours de route. Parallèlement, le capital nécessaire aux industries primaires se constitue ailleurs et est importé par la province. Le marché intérieur est restreint, mais il semble toutefois exister des moyens de remplacer certaines importations. Dans le cas de certains biens essentiels consommés dans la province, les frais de transport supplémentaires qui viennent gonfler les prix devraient avoir l'effet de droits protecteurs et équilibrer les pertes d'économie d'échelle dues à l'exiguïté du marché.

2.2.4 Les autres facteurs

La population et le peuplement

Le tableau 14 donne, par période quinquennale, des chiffres et des extrapolations sur la population de Terre-Neuve pour les années 1971 à 1986. Les extrapolations se fondent sur les tendances des taux de fécondité, de mortalité et de

migration dans le passé. On prévoit que le taux de croissance démographique, qui a été de 6,4 % pour la période 1971-1976, sera de 9,7 % pour 1981-1986.

On s'attend que le groupe d'âge de 0 à 14 ans soit moins nombreux, par rapport au chiffre total de la population, et que celui de 65 ans et plus augmente légèrement d'ici à 1986. Le rapport de personnes à charge (le nombre de personnes comprises dans les deux groupes à charge par rapport au nombre de personnes comprises dans le groupe des 15 à 64 ans) baissera légèrement, ce qui signifie que le fardeau du principal groupe d'âge actif sera quelque peu allégé pendant la période à l'étude.

Le groupe d'âge de 15 à 64 ans, d'où provient la plus grande partie de la population active, continuera de croître modestement au cours des quelques années à venir. L'accroissement naturel prévu pour la population active nécessitera la création de nouveaux emplois dans la province.

Tableau 14

Répartition de la population par groupes d'âge
Terre-Neuve, 1971-1986
(en milliers de personnes)

	TOTAL	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et plus
1971	522,1	194,6	295,4	32,0
1976	555,5	188,6	330,2	36,7
1981	602,5	200,3	359,2	43,0
1986	660,8	232,7	378,8	49,3

Source : Statistique Canada, n° de cat. 91-514 et projection A, n° de cat. 92-715.

Depuis le milieu de la décennie 50, Terre-Neuve connaît une migration de sortie nette. Cette province, dont l'économie repose essentiellement sur les ressources naturelles, n'a pas réussi à absorber l'important afflux de jeunes au sein de sa population active. Bon nombre d'entre eux sont donc partis chercher du travail ailleurs.

L'émigration, à Terre-Neuve, a beaucoup diminué au cours de la période 1971-1976, si on la compare à celle enregistrée entre 1966 et 1971 (voir tableau 15). Ainsi, de 1971 à 1976, Terre-Neuve a connu pour trois années une migration interprovinciale d'entrée nette, ce qui a diminué la migration

migration de sortie totale. Les causes de cette nouvelle orientation n'ont pas encore été clairement précisées mais, chose certaine, cette nouvelle tendance, combinée à l'accroissement naturel du groupe d'âge actif, fait croître la demande d'emplois dans la province.

Tableau 15

Données sur la migration
Terre-Neuve, 1966-1976

	Migration totale nette	Migration internationale	Migration interprovinciale
1966-1971	-28 923	- 9 579	-19 344
1971-1972	- 1 018	108	910
1972-1973	- 405	132	- 537
1973-1974	- 3 025	291	- 3 316
1974-1975	713	218	495
1975-1976	946	354	592
1971-1976	- 753	1 103	- 1 856
1976-1977	- 1 650	- 252	- 1 398
1977-1978	- 3 101	1 491	- 2 610

Source : Statistique Canada, d'après des données sur les migrations internationales et interprovinciales au Canada, n^o de cat. 91-208, avril 1979.

L'éparpillement caractéristique de la population de Terre-Neuve résulte de son histoire économique. Ainsi, Saint-Jean, sur la côte est, Corner Brook, sur la côte ouest, et Happy Valley-Goose Bay et Labrador City-Wabush, au Labrador, sont les quatre plus grands centres de la province. Un fort pourcentage de la population fait partie de collectivités de moins de 1 000 habitants, dispersées le long de la côte. L'économie de ces petites agglomérations repose habituellement sur les pêches qui, la plupart du temps, ne fournissent que des emplois saisonniers.

Les liens économiques entre les grands et les petits centres résident plutôt dans la prestation de services personnels et la distribution de biens de consommation que dans un appui économique direct. Bien qu'une certaine partie de la population se soit dirigée vers les grands centres au cours des dernières années, de nombreux Terre-Neuviens restent attachés au mode de vie traditionnel des petites collectivités. Cela crée certains problèmes au chapitre de la prestation des services sociaux et de l'aide qu'il convient d'accorder en vue de la mise en valeur

des possibilités de développement économique viables dans les petites collectivités.

La population active

Parmi les facteurs de production, l'élément humain joue un rôle considérable dans la productivité économique. Le Conseil économique du Canada a d'ailleurs construit un indice qualitatif de la main-d'oeuvre qui suppose que l'âge, le sexe et l'instruction sont les seules déterminantes de la qualité de la main-d'oeuvre, et que les taux moyens de rémunération à l'échelle nationale constituent une mesure convenable des variations de la qualité de la main-d'oeuvre dues aux écarts d'expérience et de scolarité. Loin d'être idéale, cette mesure tend à refléter néanmoins le rang que Terre-Neuve occupe par rapport aux autres provinces, c'est-à-dire le dernier.

Le niveau de scolarité de la population active de Terre-Neuve est inférieur à la moyenne nationale. Ainsi, en janvier 1979, 24 % des travailleurs de la province avaient entre 0 et 8 années de scolarité, 7,9 % détenaient un diplôme d'études post secondaires et 9,5 % avaient un diplôme universitaire, comparativement à 17 %, 11,2 % et 10,2 % respectivement pour l'ensemble de la population active du Canada.

Bref, même si la population active de Terre-Neuve semble moins instruite que celle de l'ensemble du Canada, il est difficile de définir clairement l'incidence de cet état de fait sur la productivité. Dans le cas de Terre-Neuve, la taille des entreprises, la qualité de la gestion et le caractère saisonnier des emplois comptent sans doute parmi les facteurs qui affaiblissent le plus la productivité.

Les schèmes d'investissement

Comme nous l'avons déjà souligné antérieurement, depuis 1971 à Terre-Neuve, les investissements privés et publics se concentrent dans le secteur des services. Si on compare les niveaux d'investissement de 1971 aux projets d'investissement pour 1979, on constate une augmentation de 234,8 % de la part du commerce, des finances et des services commerciaux et une augmentation de 139,2 % de la part des institutions et des ministères gouvernementaux. Dans les secteurs de la production de biens, les projets d'investissement montrent, par rapport aux niveaux de 1971, une diminution de 44 % pour l'industrie manufacturière, une diminution de 9,7 % pour les services d'utilité publics, tandis qu'on enregistre une hausse de 60 % en ce qui concerne les secteurs primaires et la construction. Bien que les investissements soient à la hausse dans le secteur du bâtiment, ils n'y ont pas encore atteint le niveau enregistré dans l'ensemble des provinces Maritimes. En somme, les projets

d'investissement représentent un chiffre élevé dans le secteur des services, ils augmentent quelque peu dans les secteurs primaires et la construction, mais restent décevants dans celui de la fabrication.

Comme il n'y a pas de lien direct entre les investissements et la formation de capital, il faut considérer dans quelle mesure la province est parvenue à accroître son stock de capital au cours des dernières années. Le stock de capital comprend tous les bâtiments, les machines, le matériel et les fournitures nécessaires à la production d'autres biens. Entre 1971 et 1976, le stock de capital par habitant, mesuré en dollars constants de 1961, pour toutes les industries de Terre-Neuve, a augmenté de 20,6 %, un taux qui a été dépassé uniquement, dans les Maritimes, par le Nouveau-Brunswick. Le secteur de la fabrication a enregistré une hausse globale de son stock de capital par habitant de 16,7 %, avec une augmentation de 19,3 % dans le domaine des produits alimentaires et des boissons, qui englobe la transformation du poisson.

Les finances

Le gouvernement provincial doit actuellement faire face à de sérieuses contraintes d'ordre financier. Des dix provinces canadiennes, Terre-Neuve présente la cote financière la plus basse. Les emprunts en vue de travaux d'immobilisation sont donc à la fois plus difficiles à contracter et plus coûteux. Cet accroissement du coût d'emprunt de l'argent deviendra un poids important pour la situation actuelle déjà difficile au chapitre des comptes courants.

Lorsqu'on a soustrait le remboursement de la dette, l'accroissement moyen de la dette provinciale a été, au cours des dernières années, de \$170 millions annuellement. Cette tendance se maintiendra vraisemblablement au cours des prochaines années.

3. LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT

3.1. Les problèmes de développement

3.1.1 La géographie et la démographie

L'emplacement et le milieu

Le développement économique de Terre-Neuve dépend largement des moyens de transport et de communication, étant donné que cette province est géographiquement séparée du Labrador, que sa population est peu nombreuse, que son territoire est vaste et que ses ressources minérales, forestières et agricoles sont très dispersées. Alors que la géographie de Terre-Neuve et du Labrador rend la construction de réseaux de transport terrestre très coûteuse, divers facteurs liés au climat et au milieu, tels que le brouillard, les vents, la glace et la mer agitée rendent parfois incertains les moyens de transport maritimes et aériens. Ce sont là des éléments qui découragent l'implantation de nouvelles industries et qui rendent beaucoup plus coûteuse l'exploitation de celles déjà en place.

En raison de son éloignement par rapport au reste du Canada et de l'Amérique du Nord, Terre-Neuve a du mal à rendre ses produits manufacturés concurrentiels sur ces marchés, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises lourdes, volumineuses ou exigeant de nombreux apports de l'extérieur.

Les transports

Terre-Neuve éprouve des difficultés particulières en tentant de surmonter les obstacles au développement qui lui impose son réseau actuel de transport. Le fait que Terre-Neuve et le Labrador soient géographiquement séparés accentue les problèmes des secteurs des transports et des communications. En outre, le réseau de transport intérieur du Labrador est particulièrement pauvre.

Depuis 1971, les gouvernements fédéral et provincial appliquent d'importants programmes conjoints de construction et d'amélioration de routes afin de doter la province de l'infrastructure indispensable à sa croissance économique soutenue et à long terme. Ainsi, entre 1971 et 1978, le MEER a consacré \$170 millions de ses dépenses globales à Terre-Neuve au développement du réseau routier de la province. Outre ces investissements, la mise en oeuvre de divers autres programmes d'initiative fédérale-provinciale visant la réfection de l'autoroute transcanadienne montre bien l'importance que l'on attache au réseau routier en tant qu'instrument de développement. Cette priorité se maintiendra sans doute dans les années à venir.

Au nombre des autres projets en matière de transport, on tentera d'améliorer la viabilité du service ferroviaire de l'île et on examinera la faisabilité de l'aménagement, au Labrador, d'un port ouvert toute l'année.

La population

La province a une superficie d'environ 37 millions d'hectares et comptait 570 000 habitants en 1978. A l'exception de la région métropolitaine de Saint-Jean, où se trouve une très importante concentration de population (144 300 habitants), la population est dispersée, 41 % des habitants vivant dans des collectivités rurales de moins de 1 000 personnes. Les marchés locaux sont donc faibles et fragmentés et la prestation des services communautaires et des commodités est très coûteuse. Bien que la proportion de la population urbaine ait augmenté de 1,8 % entre 1971 et 1976, la répartition démographique actuelle est soutenue par une politique destinée à accroître les possibilités d'emploi dans les collectivités rurales. Par conséquent, la fragmentation des marchés locaux et le coût des services continueront sans doute à poser des problèmes.

La population terre-neuvienne se distingue en outre par un fort pourcentage de jeunes personnes à charge, qui n'est dépassé que par celui des territoires du Nord-Ouest. Ainsi, à cause des taux élevés de fécondité et de migration des années antérieures, environ un tiers de la population actuelle a moins de 15 ans et, par conséquent, ne fait pas encore partie de la population active. La présence de cette main-d'oeuvre jeune ne fera qu'accentuer l'urgence de la création de nouveaux emplois dans la province.

3.1.2 La structure industrielle et le rendement par travailleur

La structure terre-neuvienne de l'emploi est semblable à celle du Canada dans son ensemble : 7 % des travailleurs se trouvent dans le secteur primaire, 32 % dans le secteur secondaire et 61 % dans le secteur tertiaire. Les tendances à long terme ont montré une diminution du pourcentage de l'emploi dans les secteurs de la production de biens par rapport au secteur tertiaire, ce qui peut constituer un problème, compte tenu de l'assise économique restreinte de la province. Plus importante encore, cependant, est la question de la productivité qui, habituellement, est plus faible par travailleur par industrie que dans les autres provinces. Ainsi, les facteurs qui influent sur la productivité, notamment la qualité de la main-d'oeuvre, les capitaux et la technologie, peuvent peut-être constituer les principaux problèmes de la région.

La rémunération et la productivité

Les indices relatifs aux taux de rémunération dans les provinces de l'Atlantique, prises globalement, sont inférieurs à ceux du reste du pays. A Terre-Neuve, ces indices sont cependant supérieurs à ceux de la productivité, ce qui signifie que le marché du travail y est plus coûteux que dans d'autres provinces et ce phénomène a pour effet de réduire la demande locale éventuelle de main-d'oeuvre et de défavoriser l'implantation de nouvelles entreprises ou la réinstallation d'autres.

L'instruction et la productivité

On peut dire que la qualité du travail est intimement liée au niveau d'instruction de la population active et, malgré les progrès des années 60, Terre-Neuve occupait toujours, en 1970, le dernier rang au pays pour le nombre de diplômés universitaires et l'avant-dernier pour le nombre de diplômés d'études postsecondaires.

La technologie

En général, les régions à faible productivité tardent à adopter les nouvelles méthodes de production, et ce délai contribue à accroître davantage l'écart de productivité par travailleur d'une région à l'autre. A Terre-Neuve, c'est habituellement avec lenteur que les méthodes traditionnelles ont cédé la place à d'autres, plus modernes. Ainsi, dans certains secteurs des pêches, le retard qu'a accusé l'adoption de nouvelles méthodes de pêche et de manutention a eu des conséquences néfastes sur la qualité et les prix des produits. De même, l'utilisation du banc-poussoir traditionnel dans les scieries a maintenu la productivité du secteur des forêts à un faible niveau. Toutefois, en raison du contexte particulier de l'industrie terre-neuvienne, la nouvelle technologie doit convenir aux conditions locales et, par conséquent, n'être adoptée qu'après une évaluation minutieuse de ses répercussions sociales et économiques globales.

La gestion et la productivité

Le degré de compétence des gestionnaires influe autant sur l'efficacité des décisions prises au jour le jour que sur les projets de développement à long terme, y compris sur le rythme d'adoption de la technologie nouvelle. A cet égard, les directeurs généraux sont probablement les personnes qui ont le plus d'influence dans le secteur privé et, s'il est vrai que le niveau d'instruction reflète fidèlement l'aptitude à gérer, on constate que, par rapport aux autres provinces, Terre-Neuve comptait, en 1970, la plus faible proportion de directeurs généraux avec diplôme universitaire (18 %) et qu'elle se situait

au troisième rang pour les directeurs qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires (24 %). Ces chiffres révèlent que le niveau d'instruction de la gestion terre-neuvienne se compare désavantageusement à celle du reste du Canada, ce qui pourrait expliquer en grande partie les faibles niveaux de la productivité provinciale.

Les relations de travail

Parmi toutes les provinces, Terre-Neuve se classe au deuxième rang, après la Colombie-Britannique, pour le nombre de jours-personnes qui ont été perdues à cause de grèves entre 1971 et 1977, et c'est là un facteur qui influe considérablement sur la productivité.

3.2 Les questions d'intérêts courant

3.2.1 Le pétrole et le gaz off-shore

Il y avait litige entre le gouvernement fédéral et celui de la province sur la question de savoir de quelle compétence relèvent les 181 millions d'hectares de plateau continental et à qui ils appartiennent. Ce désaccord a créé une certaine confusion au sein des sociétés pétrolières, ce qui a amené une baisse temporaire d'activité en matière d'exploration. Toutefois, le gouvernement fédéral a récemment décidé de confier à la province le contrôle des ressources off-shore, ce qui règle la question.

La province a préparé une série exhaustive de règlements en matière de licences, réglementation à laquelle les sociétés d'exploration pétrolière et gazière devront se plier, au même titre que dans le cas des règlements fédéraux, pour pouvoir se livrer à l'exploration et au forage. Maintenant que ce problème semble avoir été résolu, un certain nombre de sociétés poursuivent, en 1979, des activités off-shore. Au cours des dernières semaines, un puits de pétrole exploratoire, sur la propriété louée à bail sur les Grands Bancs, a permis de constater la présence de pétrole à cet endroit et le locataire, un consortium de sociétés pétrolières, a fait savoir qu'il avait l'intention d'installer une autre plate-forme de forage pour poursuivre l'exploration au cours de l'hiver. Il s'agira là d'une première.

Entre autres questions liées à l'exploration de gisements de pétrole et de gaz, il faut mentionner les répercussions sociales et écologiques connexes à de telles activités. L'expérience des autres pays montre que de telles opérations perturbent considérablement les modes de vie et les traditions des habitants des régions en cause. L'écologie marine et terrestre des régions nordiques est extrêmement sensible et

les risques de déversements ou de dégâts écologiques quelconques constituent un véritable souci.

3.2.2 L'énergie hydro-électrique

Le gouvernement provincial n'est pas parvenu à conclure d'entente avec le Québec, un accord qui l'aurait autorisé à traverser le Québec pour transporter l'énergie aux clients de l'Ontario, des Etats-Unis ou des provinces Maritimes, et c'est d'ailleurs là l'un des principaux obstacles à l'aménagement des ressources hydro-électriques du bas Churchill à Gull Island. A cette question vient s'ajouter le fait que Terre-Neuve poursuit son action en justice afin d'avoir accès à une plus grande part de l'énergie des chutes Churchill.

L'entente actuelle sur la fixation du prix de l'énergie provenant des gigantesques opérations des chutes Churchill constitue la question clé dans le domaine de l'hydro-électricité. L'Hydro-Québec a signé, pour une période de quarante ans à partir de 1976, un contrat d'achat d'énergie de la Churchill Falls (Labrador) Corporation et ce contrat est assorti d'une possibilité de reconduction pour vingt-cinq ans à compter de la date d'expiration.

Le contrat, signé le 12 mai 1969, prévoit la vente de la quasi-totalité de l'énergie provenant de l'immense centrale hydro-électrique à un peu moins de 3 millièmes de dollar le kWh, en 1977, jusqu'à un peu plus de 2,5 millièmes de dollar le kWh à la fin des vingt-cinq premières années. Ce taux est maintenu jusqu'à l'expiration des quarante premières années du contrat. Le contrat prévoit également un prix fixe de 2 millièmes de dollar le kWh pour les vingt-cinq dernières années, au cas où l'Hydro-Québec déciderait de renouveler le contrat.

Il est difficile de déterminer la valeur exacte que représente pour le Québec cette source garantie d'approvisionnement en énergie bon marché. L'écart est déjà considérable entre le prix d'achat précisé dans le contrat et la valeur marchande actuelle des autres sources d'énergie, et il ne fait aucun doute que cette dernière ne cessera de grimper, pendant que le premier, tel que prévu dans le contrat, baissera. D'après les prix actuels de l'énergie, les pertes de revenu annuelles du gouvernement provincial s'établiraient entre \$450 et \$500 millions, soit environ la valeur des paiements de transfert fédéraux accordés à la province.

Le gouvernement provincial cherche à retirer des profits additionnels de ce projet de développement hydro-électrique.

3.2.3 La situation financière actuelle de la province

Comme on l'a déjà souligné, la province éprouve de graves difficultés financières et sa dette totale se chiffre maintenant à plus de \$2,4 milliards. Au cours de l'année financière 1977-1978, le gouvernement a versé \$157,5 millions en intérêts sur la dette directe; il a, en outre, payé \$23,5 millions au fonds d'amortissement et prévu une somme de \$19,6 millions au titre de l'amortissement de la dette. En 1978-1979, le gouvernement aura emprunté \$168,5 millions pour faire face aux dépenses prévues. En 1977, la dette provinciale par habitant était de \$3 970.

Au cours des dernières années, les emprunts moyens annuels du gouvernement se sont chiffrés entre \$170 et \$175 millions. Cette tendance épuise de plus en plus le compte courant sans que le revenu augmente d'autant et, si un autre projet d'envergure dépendant du trésor public, tel celui de Gull Island, était mis à exécution, les conditions des nouveaux emprunts pourraient accroître la dette de la province, grugeant davantage encore le compte courant. Bref, la province n'est guère en mesure de mettre sur pied des programmes qui exigeraient qu'elle puise davantage dans le compte courant.

3.2.4 Le problème de la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Ces dernières années, les forêts terre-neuviennes ont été infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Pour faire face à ce problème, le gouvernement a mis en oeuvre, en 1978, un programme d'arrosage qui portait sur une superficie de 0,5 million d'hectares. Les effets de ce premier programme sont surveillés de près et les services compétents en feront l'analyse pour s'assurer que le milieu n'est nullement affecté. La régression du fléau, en 1978, a entraîné l'abolition du programme. La coupe devra cependant s'intensifier à court terme si l'on veut retirer certains profits des peuplements infestés, de sorte que, pour quelque temps, l'approvisionnement en bois dépassera peut-être la capacité actuelle de transformation des usines.

4. LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX

4.1 Les instruments fédéraux

Les activités du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) permettent au gouvernement fédéral de réaliser une part importante de sa politique de développement économique régional. Les instruments de développement qu'administre actuellement le ministère sont les suivants.

Les ententes-cadres de développement (ECD), avec les ententes auxiliaires qui les complètent, donnent un aperçu des objectifs généraux et des possibilités de développement propres à chaque province, ainsi que des programmes particuliers permettant la réalisation de ces objectifs. On traitera plus à fond de l'approche adoptée dans l'ECD à la section 4.3.

La Loi sur les subventions au développement régional (LSDR) a pour but d'encourager les entreprises et les industries à s'installer, à s'agrandir ou à moderniser leurs installations de fabrication et de transformation dans les régions à faible croissance.

D'autres programmes sont venus aider des domaines où des mesures spéciales s'imposaient; parmi ces programmes, figure l'entente sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) conclue avec Terre-Neuve et venue à expiration en 1978. La majeure partie du programme ARDA a été incluse dans une nouvelle entente auxiliaire sur le développement rural. La Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador procède d'un autre programme, qui fera l'objet d'un examen approfondi à la section 4.3.

Outre le MEER et les programmes qu'il administre et qui visent explicitement l'expansion économique régionale, un certain nombre d'autres ministères et organismes fédéraux s'occupent du développement économique de l'ensemble du pays, mais secondent néanmoins les efforts de développement régional à Terre-Neuve. Ce sont notamment le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère des Finances, la Banque fédérale de développement, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, le Conseil national de recherches, la Société du crédit agricole, la Société pour l'expansion des exportations et Agriculture Canada.

Les programmes administrés par ces ministères et organismes comprennent des subventions, des prêts et le financement des mises de fonds à l'intention d'entreprises nouvelles ou en voie d'expansion, ainsi que des programmes particuliers concernant la construction navale, les pêches et l'agriculture. Des programmes additionnels sont conçus pour venir

en aide à la formation et à la mobilité de la main-d'oeuvre, au marketing, de même qu'à la recherche et au perfectionnement de produits. De plus, certains de ces ministères et organismes offrent aux entreprises toute une gamme de services de consultation et d'assistance techniques et professionnelles. Un certain nombre de subventions administrées par Transport Canada, de même que l'aide fédérale apportée aux chemins de fer de Terre-Neuve, revêtent une importance particulière pour la province. Le gouvernement fédéral appuie également la Lower Churchill Development Corporation dans ses efforts pour hâter la mise en valeur du potentiel hydro-électrique du bas Churchill.

4.2 Les instruments provinciaux

Au cours des dernières années, la province de Terre-Neuve a progressivement modifié son optique en matière de développement économique. De façon générale, elle insiste désormais moins sur l'implantation de grosses industries dans des centres de croissance donnés et elle favorise davantage l'exploitation équilibrée des ressources naturelles de son territoire, ainsi que la mise en place d'industries secondaires axées sur ces ressources. Le gouvernement provincial a souligné l'importance capitale qu'il attache à l'exploitation des ressources pour l'avenir de Terre-Neuve dans un supplément au budget de 1978-1979, intitulé " Vers les années 80-Plan détaillé d'expansion ". Alors que ce document désigne clairement les pêches et l'hydro-électricité comme principaux secteurs susceptibles de croissance dans l'avenir, il décrit également différentes initiatives de développement prévues en ce qui concerne les forêts, les mines, le tourisme, l'agriculture, la petite industrie de fabrication et le secteur des services. Les ministères et organismes suivants ont pour mission de donner suite à ces priorités du gouvernement provincial au chapitre du développement économique.

Le ministère des Mines et de l'Energie a pour tâche première de gérer et d'encourager l'exploitation des ressources minérales et énergétiques de la province pour le plus grand avantage des habitants de Terre-Neuve. A l'heure actuelle, trois questions, mentionnées précédemment, préoccupent particulièrement ce ministère : 1) la renégociation de l'entente sur la vente de l'énergie des chutes Churchill conclue avec le gouvernement québécois; 2) la réglementation et la juridiction de l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz off-shore; 3) la mise en valeur du potentiel hydro-électrique du bas Churchill, grâce aux efforts combinés de la Newfoundland and Labrador Hydro Corporation et de la Lower Churchill Development Corporation.

Le ministère des Pêches administre une gamme de programmes visant à favoriser les adaptations nécessaires au chapitre des capitaux et des technologies employés par

les pêches, afin d'accroître les revenus et tirer le maximum d'avantages de la nouvelle zone de pêche de 200 milles. Ce ministère s'occupe des licences et de la réglementation des usines de transformation du poisson, ainsi que des travaux de recherche, d'expansion et de mise en marché dans le domaine des pêches, en plus de fournir à l'industrie des pêches des services de soutien opérationnel, sous forme de planification, de construction et de gestion d'installations côtières.

Le ministère du Développement industriel a pour charge de déterminer les possibilités de développement industriel dans la province et d'exploiter ces possibilités, en y attirant de nouvelles industries et en encourageant le développement et l'expansion de celles qui existent déjà. Pour ce faire, notamment, il déploie des efforts de promotion industrielle et il offre des services de consultation dans les domaines du marketing, de la mise au point des produits, de la conception et de la technique de production, des études de faisabilité, etc. Ce ministère s'occupe également des investissements directs de la province dans les entreprises suivantes : Marystown Shipyard, Burgeo Fish Industries et Come By Chance Oil Refinery.

Le ministère de l'Aménagement rural, pour sa part, encourage les prises de décisions locales et l'exploitation des possibilités locales dans toutes les régions rurales de Terre-Neuve, en appuyant les activités des associations régionales de développement. Il offre également un programme de petits prêts, destiné à promouvoir l'esprit d'entreprise rurale, tout en administrant un programme de subventions destiné aux industries existantes et à favoriser l'établissement de petites industries nouvelles. Enfin, il assume une responsabilité particulière en ce qui regarde le développement du Labrador.

Le ministère des Forêts et de l'Agriculture a pour rôle de soutenir et de stimuler l'exploitation des ressources foncières, forestières et agricoles de la province. Le principal effort de la politique forestière provinciale est de fournir une gestion intensive des forêts en vue d'accroître le volume annuel de coupe permise et de réduire les frais d'exploitation pour l'industrie. Cette tâche comprend la réglementation concernant l'exploitation, le reboisement, la construction de routes, ainsi que la protection contre les incendies, les insectes et les maladies. La politique agricole de la province comporte la prestation de services de soutien permettant une mise en marché efficace et rentable des produits, la prestation d'une aide en capital pour la mise sur pied d'exploitations agricoles efficaces grâce au défrichement, à l'achat d'équipement et au transfert de la technologie nouvelle, la classification des sols et la mise en oeuvre de plans d'utilisation du sol afin de faciliter le plein emploi des superficies disponibles et, enfin, le développement

des ressources humaines par la formation à la gestion agricole.

Le ministère du Tourisme se charge de promouvoir le tourisme à Terre-Neuve. Actuellement, il cherche à encourager la construction de locaux d'hébergement et d'attractions supplémentaires par toute la province.

Le ministère des Transports et des Communications s'occupe de la construction et de l'entretien du réseau routier de la province. Pour l'instant, ce ministère met l'accent sur l'autoroute transcanadienne et sur l'autoroute de la région urbaine de Saint-Jean. Il porte un intérêt particulier au développement de l'infrastructure du transport directement liée aux possibilités d'exploitation des ressources. La plupart des travaux de construction et d'amélioration ont été consacrés aux routes suivantes : route de Burgeo, route de ceinture de Bonavista-Nord, route de la péninsule du Nord, route de la baie d'Espoir, et route de Baie-Verte-La Scie.

4.3 Les instruments fédéraux-provinciaux

Les ententes-cadres de développement (ECD) sont le résultat de la révision de la politique du MEER effectuée en 1972-1973. Elles sont devenues en réalité le fondement de la majorité des efforts du ministère en vue d'encourager une action concertée du fédéral et des provinces pour réaliser les possibilités de développement économique de chaque province. Les ECD couvrent une période de dix ans et ont été signées avec toutes les provinces, à l'exception de l'Ile-du-Prince-Edouard. Un plan d'ensemble de développement à long terme, établi en vertu de la législation du FODER (Fonds de développement économique rural) est déjà en vigueur dans cette province.

Les ECD énoncent les objectifs et les priorités à poursuivre, elles décrivent les activités devant faire l'objet d'une coordination, elles indiquent le genre d'aide à apporter et précisent les mécanismes de prise de décisions conjointes. Elles prévoient également une analyse perpétuelle de la situation économique et sociale des provinces, ainsi que l'identification des possibilités précises de développement en fonction des objectifs et des priorités établis.

Les ECD ne prévoient pas l'engagement de ressources. De tels engagements se font au moyen d'ententes auxiliaires précises, conclues avec chaque province à la suite de l'ECD. L'entente auxiliaire porte sur une période précise, habituellement d'environ cinq ans, mais elle peut avoir une durée de un à dix ans. De plus, chaque entente comporte des limites financières, un mode fixe de partage des frais et un système de gestion pour surveiller la mise en oeuvre des programmes et des

projets convenus. Elles comportent également des dispositions propres à assurer l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacités de leurs opérations, compte tenu des objectifs et des stratégies adoptés en vertu de l'ECD.

L'entente-cadre de développement Canada-Terre-Neuve a été signée le 1^{er} février 1974. Ses principaux objectifs sont d'accroître le nombre et la qualité des occasions d'emploi à long terme dans la province, d'améliorer l'accès à ces emplois pour les Terre-Neuviens et d'augmenter les occasions qu'ont ceux-ci de vivre dans la région de leur choix, avec un meilleur niveau de vie. La stratégie de l'ECD accorde une priorité à la recherche d'une utilisation plus rationnelle et plus rentable des ressources de la province et à la diversification dans les autres secteurs, grâce à un accroissement sensible de la capacité de planification et de réalisation des secteurs aussi bien public que privé, et grâce à la mise en place d'une infrastructure industrielle et d'équipements collectifs de base.

Entre 1974 et le 1^{er} avril 1979, seize ententes auxiliaires ont été signées, pour un engagement financier global de plus de \$403 millions, dont \$346 millions de la part du fédéral. D'autres ministères fédéraux se sont engagés dans le cadre de ces ententes en partageant avec le MEER les responsabilités financières ou administratives. Il s'agit du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, du ministère de l'Industrie et du Commerce, d'Agriculture Canada, du ministère de la Santé et du Bien-être social, du ministère des Pêches et des Océans et du ministère de l'Environnement.

Les ententes auxiliaires présentent de nombreuses caractéristiques et renferment de nombreux éléments de programmes, de sorte qu'elles constituent, pour ainsi dire, un moyen de réaliser toute une série de projets se rapportant à une multitude d'objectifs. Quoi qu'il en soit, les ententes auxiliaires ont surtout mis l'accent, jusqu'ici, sur le développement des ressources reconnues dans des secteurs précis de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêches. D'autres activités découlant de ces ententes ont eu pour objet principal d'encourager la diversification des industries de fabrication et de transformation, et d'améliorer les transports, de même que les autres équipements collectifs. La section suivante offre un aperçu des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires.

Les industries forestières sont d'importants agents au sein de l'économie provinciale; elles ont cependant manqué des capitaux nécessaires et des systèmes modernes de gestion requis pour atteindre leur plein épanouissement. L'une des premières ententes auxiliaires signées dans le cadre de l'ECD Canada-Terre-Neuve a donc eu pour objet un vaste programme de mise en

valeur des forêts, prévoyant des dépenses totales de \$55 millions, dont \$48 millions de la part du MEER. Ce programme prévoit la construction de routes d'accès, la recherche et le développement en matière d'abattage et d'utilisation du bois, l'accroissement de la capacité administrative du Service forestier de Terre-Neuve, l'amélioration des futurs rendements des forêts, la réalisation d'inventaires intensifs des forêts, l'acquisition de terres forestières, l'établissement d'une meilleure protection des ressources forestières contre les incendies, les insectes et les maladies, et l'administration forestière en général. Ces efforts devraient non seulement créer des emplois et accroître les possibilités de revenu dans le secteur des forêts, mais également assurer la protection du patrimoine forestier à des fins industrielles et récréatives pour les générations à venir.

Pour ce qui est des pêches, deux ententes auxiliaires, venues à expiration récemment, ont permis d'établir quatorze centres de services maritimes, comprenant diverses installations telles que des quais, des immeubles abritant les centres de services, des aires d'entreposage et des appareils de déchargement, ainsi que des réseaux d'adduction d'eau pour des usines de traitement du poisson (contribution du MEER de quelque \$16 millions). Sous l'égide d'une entente de développement des pêches intérieures, qui prendra fin en 1981, les efforts actuels portent, entre autres, sur la mise en place d'installations polyvalentes, telles que les débarcadères communautaires, qui permettront de tirer des produits de qualité et de valeur supérieures des réserves de hareng du golfe Saint-Laurent. Des mesures sont également prévues pour agrandir ou améliorer plusieurs centres de services maritimes existants et pour en construire de nouveaux (contribution prévue du MEER de \$10,5 millions).

D'autres ententes auxiliaires concernant les ressources englobent les domaines suivants : exploration, évaluation et gestion des minéraux (dépenses fédérales estimées de \$11,2 millions, de la part du MEER et du MEMR) et développement du potentiel touristique par la création d'une infrastructure précise et la prestation d'un soutien connexe aux collectivités qui pourraient bénéficier de l'aménagement du parc national de Gros Morne (engagement du MEER de \$20,6 millions) et par un programme plus vaste de développement et de soutien à l'égard du tourisme (engagement du MEER de \$11,9 millions). De plus, il convient de mentionner un programme quinquennal de développement agricole, destiné à accroître la production des denrées agricoles pour lesquelles la province est concurrentielle (dépenses fédérales estimées de \$14,7 millions, de la part du MEER et d'Agriculture Canada).

Dans l'important domaine de l'aide à l'infrastructure publique et aux équipements collectifs, les efforts se sont concentrés sur les objectifs suivants : faciliter l'essor continu de la région urbaine de Saint-Jean comme principal centre d'administration, de transports et de communications, en améliorant son système de distribution d'eau et son réseau routier (engagement du MEER de \$51 millions) et perfectionner le réseau de voies principales afin d'offrir un plus grand accès aux nouvelles possibilités d'exploitation des ressources et de réduire les contraintes pour la réalisation des autres possibilités de développement socio-économique (dépenses du MEER estimées de \$120,7 millions entre 1974-1975 et 1980-1981).

Les autres ententes auxiliaires en cours à Terre-Neuve visent les buts suivants : stimuler le progrès de la technologie marine à l'intérieur de la province et encourager l'établissement d'industries reliées au milieu marin glaciaire (engagement du MEER de \$4,4 millions), accroître la capacité de la province en matière de planification du développement (engagement du MEER de \$4 millions), entreprendre des premiers efforts de développement au Labrador, en insistant d'abord sur l'amélioration des équipements collectifs et de l'infrastructure industrielle dans la région de Happy Valley-Goose Bay (engagement fédéral de \$16,8 millions, de la part du MEER et du ministère de la Santé et du Bien-être social) et, enfin, renforcer et revitaliser le secteur rural de la province, en venant en aide aux associations de développement régionales et aux entreprises rurales, et en appuyant la croissance des industries artisanales (engagement du MEER de \$13,1 millions).

Les gouvernements fédéral et provincial financent conjointement deux sociétés de la Couronne vouées au développement économique de Terre-Neuve. La Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador a été établie en 1972 aux termes d'un accord entre les deux paliers de gouvernement. Cette société a pour objet de fournir des services de renseignements industriels, des services de consultation en gestion, de l'information sur les projets de financement (par recours à l'emprunt ou par mises de fonds) et des services connexes, ainsi que de l'aide aux petites et moyennes entreprises de Terre-Neuve et du Labrador. Aux termes de l'accord, le gouvernement fédéral fournit à la société les fonds nécessaires au financement par recours à l'emprunt, tandis que le gouvernement provincial fournit le capital servant aux mises de fonds. Le fédéral et le provincial assument, à parts égales, les frais de fonctionnement. La société appartient à 60 %, au gouvernement provincial, et à 40 %, au gouvernement fédéral; le conseil qui l'administre est nommé par les deux gouvernements dans une proportion qui reflète la part de propriété de chacun. Le gouvernement provincial, cependant, dispose, en tout temps, d'une majorité d'au moins un administrateur.

La Newfoundland Oceans Research and Development Corporation (NORDCO) a été créée en 1975 aux termes d'une entente auxiliaire en vertu de l'ECD intervenue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. L'entente auxiliaire stipule que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial assument respectivement 90 % et 10 % du coût des déficits de la NORDCO durant les quelque quatre années que doit durer l'entente auxiliaire.

Les objectifs de la NORDCO sont de stimuler le développement de la technologie maritime dans la province, d'encourager l'établissement d'industries liées à la mer et de faire en sorte que le monde des affaires de Terre-Neuve s'engage à fond dans la mise en valeur des ressources que recèlent les eaux couvertes de glaces qui entourent l'île.

5. LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

5.1 Introduction

Exception faite de l'énorme potentiel hydro-électrique et des gisements de fer du Labrador, l'éventail des ressources connues de Terre-Neuve n'est pas unique dans le contexte canadien ni dans la région de l'Atlantique. Même si, par sa situation géographique, la province possède des avantages d'accès économiques à certains stocks de poissons et aux réserves de pétrole et de gaz off-shore, l'éloignement des marchés constitue un inconvénient. A part l'exception mentionnée ci-dessus, Terre-Neuve ne jouit, pour établir son développement, que d'avantages comparatifs limités.

Le principal moyen de développement qui s'offre à Terre-Neuve est d'élargir son assise de ressources primaires pour accaparer une part de la demande mondiale toujours croissante de matières premières et de produits semi-finis. Au chapitre des pêches, des forêts et de la plupart des produits minéraux, la province ne constitue pas un important fournisseur et, par conséquent, elle doit se plier aux prix des marchés mondiaux. De plus, l'éloignement de certains débouchés tend à reléguer la province, en tant que fournisseur, aux derniers rangs. Lorsque la récession frappe les marchés mondiaux, les industries terre-neuviennes sont donc souvent les premières touchées. Les industries forestières et minérales ont toujours été les plus vulnérables à ces cycles.

5.2 L'industrie primaire : les possibilités d'exportation

5.2.1 L'énergie

L'exploitation de l'énergie hydro-électrique à Terre-Neuve et au Labrador constitue une des principales possibilités de développement pour la province à moyen terme. La capacité installée de toutes les centrales existantes dans l'île est actuellement de 949 mégawatts et cette puissance pourrait être accrue de 610 mégawatts. Le tableau 16 résume les possibilités d'aménagement hydro-électrique dans l'île de Terre-Neuve. Les études de faisabilité et les recherches approfondies auxquelles les spécialistes se sont livrés dans la plupart des bassins susceptibles de mise en valeur ont donné des résultats encourageants. La centrale de Hinds Lake est en construction et devrait commencer à produire vers 1981.

Le Labrador renferme un potentiel hydro-électrique considérable; cependant, les problèmes concernant le droit de passage des lignes de transmission à travers le territoire québécois et l'aptitude de la province à financer les grands travaux d'aménagement envisagés risquent de retarder

l'exploitation de ce potentiel. Au Labrador, la capacité hydro-électrique installée atteint 5 225 mégawatts et pourrait être augmentée de 4 084 mégawatts. Le tableau 16 énumère les emplacements possibles de centrales et les coûts estimatifs de chaque projet d'aménagement. En 1975, la province de Terre-Neuve a commencé à faire des plans pour la réalisation d'un projet de \$2,3 milliards consistant à construire une centrale hydro-électrique de 1 700 mégawatts à Gull Island, sur le bas Churchill. Cependant, ce projet a été reporté à une date indéfinie. Les gouvernements fédéral et provincial ont créé la Lower Churchill Development Corporation afin de mener les études techniques nécessaires et d'aider à définir la viabilité économique de l'entreprise, compte tenu des variations de la situation. La mise en oeuvre des ressources hydro-électriques inexploitées de Terre-Neuve et du Labrador exigera une étude exhaustive de l'incidence environnementale de chacun des plans d'aménagement. De telles études se poursuivent dans les cas du bas Churchill et d'Upper Salmon. La nature et l'échéancier des travaux que pourront assumer les gouvernements tiendront compte des résultats de ces études.

Dans la plupart des cas, la mise en valeur des ressources hydro-électriques et off-shore est une entreprise à moyen ou à long terme. Une fois en place, les aménagements hydro-électriques offriront l'assurance d'un approvisionnement énergétique à long terme et pourront attirer des industries à forte consommation d'énergie dans la région de la ressource, où ailleurs dans la province, si des réseaux de transmission peuvent être établis à partir du Labrador.

Les réserves estimatives de pétrole contenues dans le fond marin du plateau continental au large de Terre-Neuve et du Labrador sont considérables, et elles offrent de très intéressantes perspectives pour l'économie de la province. Si des nappes d'intérêt commercial sont découvertes et exploitées, l'incidence économique et sociale en sera immense pour la province. Jusqu'à maintenant, quatre nappes importantes de gaz naturel ont été découvertes, et on a estimé que les réserves off-shore pouvaient atteindre 556 milliards de litres de pétrole et 1,1 trillion de mètres cubes de gaz. L'exploitation de ces ressources pourrait se traduire par l'expansion et la diversification de l'assise industrielle dont Terre-Neuve a tellement besoin.

Tableau 16

Possibilités d'aménagement hydro-électrique
Terre-Neuve et Labrador

	Capacité (en MW)
<u>Terre-Neuve</u>	
Cat Arm	121
Upper Salmon	80
Terra Nova (cours inférieur)	
a) Clode Sound	100
b) Mollyquajeck	44
Star Lake	26
Bay Du Nord	63
Rivière Main	110
Red Indian Falls	26
Granite Canal	40
TERRE-NEUVE	610
<u>Labrador</u>	
Gull Island	1 700
Muskrat Falls	600
Projet Lobstick	160
Rivière Pinware	70
Alexis, avec dérivation de la Saint Lewis	90
Rivière Paradise	81
Rivière Eagle	604
Rivière Minipi	592
Rivière Fig	187
LABRADOR	4 084
TOTAL DE LA PROVINCE	4 694

Source : Newfoundland and Labrador Hydro Corporation, 1979.

5.2.2 Les mines

La valeur de la production minérale a augmenté considérablement ces dernières années et les perspectives d'avenir semblent bonnes. L'exploration s'est accélérée et de nouvelles découvertes à valeur commerciale sont prévues à moyen et à long termes.

La région la plus prometteuse à cet égard est le Labrador. On sait que cette partie de la province renferme de

nombreux gisements inexploités de fer; divers autres métaux de base dont l'exploitation serait rentable pourraient également s'y trouver.

Des gisements d'uranium ont été découverts par la société Brinex Ltd., dans la région de la baie Kaipokok, au Labrador. La société en est arrivé à un accord avec des groupes d'intérêt du secteur privé quant au financement de la construction de la mine et de l'usine. Les modalités finales sont sujettes à l'approbation du gouvernement en matière d'environnement et de réglementation. Le nombre d'emplois découlant de cette entreprise pourrait atteindre 300. On a également découvert de l'uranium dans la partie insulaire de la province, près de Deer Lake. Cette découverte remonte à 1978 et on étudie actuellement le site. Dernièrement, des gîtes aurifères ont été trouvés dans la région de Port-aux-Basques; cependant, on n'en connaît pas toute l'importance. De vastes gisements de calcaire ont été mis au jour dans la péninsule de Port-au-Port et feront sans doute l'objet d'une forme d'extraction commerciale quelconque. On prévoit que la plupart des dernières possibilités d'exploitation mentionnées ci-haut ne seront réalisées qu'à long terme.

5.2.3 Les pêches

Le secteur des pêches devrait devenir une importante composante de la croissance de l'économie provinciale au cours de la prochaine décennie, par suite de l'adoption de la zone de pêche de 200 milles. L'expansion de ce secteur se produira, croit-on, à mesure que les stocks se régénéreront et que les flottes de pêche étrangères céderont la place à la flotte locale, qui pourra ainsi accroître sa part du total des prises autorisées. La province, en raison de son emplacement et de sa structure industrielle, aura donc un avantage comparatif dans le cas de certains stocks de poisson parmi les plus abondants de la région canadienne de l'Atlantique, ce qui contribuera à rendre l'industrie terre-neuvienne des pêches plus dynamique.

L'accès à une ressource élargie ne garantira pas, en soi, la croissance et la prospérité. Des facteurs tels que la politique de développement de la flotte de pêche, la répartition des efforts entre la flotte côtière et la flotte hauturière, la conclusion d'ententes bilatérales avec d'autres pays, l'accès à de nouveaux marchés stables pour l'exportation du poisson, l'amélioration des méthodes de pêche et l'accroissement de l'efficacité du secteur de la transformation sont autant de composantes majeures qui interviendront dans le processus d'une croissance soutenue du secteur des pêches.

Les stratégies devant permettre d'atteindre cette croissance sont exposées dans un rapport du gouvernement provincial intitulé " Setting a course: A regional Strategy for

the Development of the Newfoundland Fishing Industry to 1985 "; le but est d'assurer la stabilité, la viabilité économique et une prospérité accrue dans les localités et les régions où les emplois et les revenus dépendent des pêches. Il faudra que Terre-Neuve harmonise ces stratégies avec celles des provinces Maritimes et du Québec, ainsi qu'avec les ententes internationales conclues par le gouvernement fédéral, si elle veut tirer le meilleur parti possible de l'industrie des pêches.

Les stratégies relatives aux prises

En matière de prises, une stratégie équilibrée, qui assurerait la stabilisation de la pêche côtière ainsi que la croissance de la pêche à moyenne distance et de la pêche hauturière, serait conforme tant à la disponibilité des ressources qu'aux préoccupations d'ordre socio-économique et représenterait, ainsi, le régime de prises le mieux assorti aux réalités de la nouvelle zone de pêche.

Pour chacun des secteurs des pêches, les débarquements devraient augmenter de façon substantielle entre 1977 et 1985, les prises de poissons de fond représentant la plus grande partie de cette augmentation. Le produit de la pêche côtière (vaisseaux de moins de 65 pieds de longueur) devrait passer d'environ 153 000 à 221 000 tonnes métriques. Dans ce total, l'apport des bateaux qui pêchent la morue aux trappes, devrait passer de 39 600 à 77 800 tonnes métriques au cours de la même période. Etant donné cette perspective, l'intervention d'un stimulus spécial ou l'agrandissement de la flotte de pêche ne semblent pas nécessaires. L'un des problèmes majeurs que connaît ce secteur est la " surabondance " qui caractérise la pêche aux trappes; des mesures efficaces devront être mises au point pour recevoir les débarquements massifs de morue, de maquereau et de calmar.

Les stratégies relatives à l'augmentation de la production totale ont été étudiées dans une section antérieure du présent rapport. La section qui suit examine les stratégies relatives à l'accroissement de la valeur ajoutée des produits de la pêche et à la création et au renforcement des liens entre les différentes catégories de pêche au sein de l'économie provinciale, par suite de l'application de ces stratégies.

La flotte de palangriers, qui pêche également dans les eaux côtières, devrait porter ses débarquements de 93 000 à 325 000 tonnes métriques d'ici à 1985. Dans ce total, les débarquements de poissons de fond passeront de 57 000 à 195 000 tonnes métriques. La productivité des bateaux peut donc augmenter de façon considérable, puisque, à l'heure actuelle, un tiers d'entre eux produit plus des deux tiers des débarquements du secteur. Les prévisions de renouvellement de la ressource laissent de plus supposer que l'importance de la flotte

pourrait croître sensiblement durant la période projetée, ce qui se traduirait par de nouvelles commandes pour les chantiers navals de Terre-Neuve.

La pêche à la palangre permet de prolonger la saison de la pêche dans toutes les régions de la province, ce qui aura des effets positifs, notamment celui d'assurer une utilisation plus efficace des usines de transformation et celui de stabiliser la structure de l'emploi au sein de l'ensemble de ce secteur de la transformation. Cet effet est particulièrement important quand on songe que la capture des morues aux trappes, par exemple, ne dure que de quatre à six semaines dans la plupart des régions.

La flottille de moyenne distance, qui comprend des bateaux d'une longueur de 65 à 120 pieds, est actuellement composée de six senneurs mobiles et du même nombre de navires à poissons de fond. On prévoit la construction d'un certain nombre de palangriers qui pêcheront en eaux semi-pélagiques en se servant de techniques telles que la pêche automatisée à la palangre ou la pêche aux filets maillants. En outre, des pêches plus vastes de capelan accroîtraient l'assise de ressources des bateaux de pêche semi-pélagique. On peut donc également prévoir qu'il y aura perfectionnement et construction de bateaux pour répondre aux besoins de ce secteur.

La flotte hauturière de chalutiers à poissons de fond se compose actuellement de 56 chalutiers à pêche arrière et de 26 chalutiers à pêche latérale. Les chalutiers à pêche arrière datent, en moyenne, de neuf ans et les chalutiers à pêche latérale, de seize ans. Cela signifie que de nombreux bateaux du dernier groupe devront bientôt être remplacés, ce qui devrait intéresser particulièrement le chantier naval de Marystown.

Les débarquements de poissons de fond provenant du secteur hauturier devraient passer de 130 000 à 326 000 tonnes métriques d'ici à 1985. La répartition des espèces capturées en haute mer se compose de 205 000 tonnes métriques de sébaste, plie, carrelet, limande à queue jaune et turbot, ainsi que de 121 000 tonnes métriques de morue. La flotte actuelle est loin d'être utilisée à son maximum, mais l'agrandissement de l'assise des ressources laisse prévoir que le nombre de bateaux hauturiers pourrait passer de 80 à 102 entre 1977 et 1985. Si on tient compte des remplacements de chalutiers à pêche latérale et qu'on exprime ces remplacements en termes de chalutiers à pêche arrière, la flotte passerait, en fait, de 68 à 102 unités.

L'agrandissement de la flotte aura une nette influence sur l'industrie de la construction et du matériel navals ainsi que sur les services d'approvisionnement des navires. Le chantier de Marystown est le seul de la province qui soit en

mesure de construire et de réparer des chalutiers hauturiers et il devrait en retirer un grand avantage. La décision de construire un nouvel appareil de levage au bassin de radoub de Saint-Jean augmentera également la capacité d'entretien des navires de la région. Ce nouvel appareil, qui devrait être terminé d'ici à 1980 au coût de \$15 millions, permettra plus particulièrement d'offrir des services d'entretien aux flottes étrangères plus importantes, dont, entre autres, celles des pays de l'Europe de l'Est. Ces installations créeront de 150 à 160 emplois supplémentaires et assureront la stabilité des 330 emplois existants.

Les stratégies relatives aux débarquements et à leur distribution

Pour faire en sorte que les possibilités de développement du secteur hauturier soient mises à profit et que les avantages éventuels d'une zone de pêche hauturière plus étendue compensent les pénuries de matières premières que connaissent les entrepôts frigorifiques de poissons de fond à exploitation saisonnière, la province a décidé d'établir un centre primaire de débarquement et de distribution.

Ce centre, qui sera situé à Harbour Grace, dans la baie de la Conception, permettrait de débarquer un certain pourcentage de toutes les prises hauturières et de les distribuer aux entrepôts côtiers, qui fonctionnent actuellement sur une base saisonnière. Cette répartition accroîtrait la viabilité et la stabilité économique des entrepôts en question, de même que celles des localités où ces entrepôts sont situés.

Le centre projeté, qui sera construit par étapes, comprendrait un quai et différentes installations industrielles, du matériel de déchargement et des locaux d'entreposage du poisson frais, des entrepôts de congélation, une usine à glace avec service de distribution par camion et des aménagements industriels connexes. Le gouvernement provincial prendrait l'initiative de créer le centre, en vue de le céder plus tard à l'entreprise privée. L'affaire paraîtra sans doute séduisante, en particulier pour les investisseurs déjà engagés dans les industries de transformation et les industries à vocation maritime. La province cherche à obtenir de l'aide de la part du MEER et du ministère des Pêches et des Océans.

Le centre primaire devrait ouvrir ses portes d'ici à 1985 et pourra recevoir alors les espèces hauturières, principalement la morue du Nord. Afin de coordonner l'acheminement des débarquements de poissons vers les différentes usines de transformation, la Newfoundland Fish Procurement and Distribution Corporation (NFPDC) a été créée.

Diverses questions doivent encore être réglées relativement à la propriété de la flotte, à la répartition des ressources et à la rentabilité opérationnelle, avant que le projet puisse être considéré comme une entreprise ferme des deux paliers de gouvernement. La demande du gouvernement provincial relative à son accès exclusif aux réserves de morue du Nord n'a été acceptée ni par le gouvernement fédéral ni par les autres provinces de l'Atlantique. Lorsqu'on aura réglé cette question, il sera plus facile de déterminer la nature et l'étendue éventuelles du centre.

5.2.4 Les forêts

Le secteur des forêts de Terre-Neuve devrait demeurer stable pour quelques années à venir. La demande mondiale pour les produits de la forêt croît à un taux annuel moyen d'environ 2 % et on prévoit qu'elle ne variera guère à court terme. La concurrence internationale sur ces marchés devient plus serrée et Terre-Neuve devra fournir de sérieux efforts si elle veut maintenir ou augmenter sa production.

En 1976, les industries forestières de Terre-Neuve formaient le cinquième des principaux secteurs de production de biens de la province, avec une valeur totale de production de \$236 millions. L'industrie forestière a également versé 35 % de tous les traitements et salaires payés par le secteur de la fabrication en 1976.

Les multiplicateurs de revenus et d'emplois dans l'industrie forestière se classent troisièmes, après la transformation du poisson et le raffinage du pétrole, le multiplicateur d'emplois se situant entre 2 et 3. De plus, le secteur des forêts assure des revenus et de l'emploi dans les régions rurales, aidant ainsi à en améliorer la répartition du revenu global dans la province.

En général, les perspectives de l'industrie forestière sont bonnes, les usines de papier journal manifestant une certaine croissance annuelle (1,5 %), étant donné qu'elles fonctionnent presque déjà au maximum de leur capacité. Le taux de croissance annuel de la production de bois de construction devrait atteindre 7,5 %.

La production de pâtes et papiers se révèle prometteuse pour la croissance des exportations de la province. Deux usines sont actuellement en service : celle de Bowaters, à Corner Brook, peut produire 362 290 tonnes métriques de papier journal par année, avec ses cinq machines, et l'usine de Price, à Grand Falls, peut en produire 317 000 tonnes métriques par année, avec quatre machines. Bien que les deux sociétés aient entrepris d'apporter (et, dans le case de Bowaters, on s'y consacre déjà)

des modifications majeures à leurs bâtiments et à leur machines, principalement au chapitre de la lutte contre la pollution, on ne prévoit pas d'augmentation sensible de leur production dans un avenir rapproché.

La vente de l'usine de papier doublure de Stephenville à la société Price-Abitibi entraînera la création d'une troisième usine pouvant produire 136 000 tonnes métriques d'ici à 1982. Cette capacité de production pourrait doubler vers 1989. De plus, il est possible que l'on construise de petites usines de fabrication thermomécanique de la cellulose au Labrador, dans la péninsule Nord et dans la péninsule de Bonavista.

L'exploitation de ces dernières usines et, en fait, le développement à long terme de l'industrie des pâtes et papiers et de celle des produits du bois dépendront, en partie, de la rationalisation des concessions forestières. L'octroi de permis de coupe pour de longues périodes, surtout à la Price et à la Bowaters, a donné lieu à une sous-utilisation des zones boisées. Ce régime a causé des problèmes à d'autres exploitants et à d'autres industries qui dépendent de ressources marginales et a entraîné une augmentation des frais de transport. Il en est aussi résulté des problèmes de gestion de la forêt.

La loi de 1976 sur la gestion et la taxe d'exploitation des forêts apporte certaines améliorations au chapitre de l'utilisation ou de la redistribution des droits de coupe. Globalement, il devrait s'ensuivre de meilleures possibilités et, en fin de compte, une hausse de la production totale.

5.3 L'industrie manufacturière : les possibilités d'exportation

Il est peu probable que Terre-Neuve puisse modifier sensiblement ses structures en bornant ses efforts à attirer de nouvelles industries. Pour accroître son chiffre de valeur ajoutée, il faudra surtout développer et diversifier l'industrie actuellement en place. La dépendance vis-à-vis des marchés étrangers, les obstacles tarifaires et les coûts élevés du transport des matières premières et de la distribution des produits nuisent à une transformation plus poussée à Terre-Neuve et au Labrador. Les possibilités sectorielles d'augmenter les revenus provenant des biens d'exportation à haute valeur ajoutée sont surtout concentrées dans le secteur des pêches, qui fait actuellement l'objet d'une relance. D'autres possibilités d'exportation existent dans l'industrie des pâtes et papiers, dans le raffinage du pétrole et dans l'enrichissement des produits minéraux.

5.3.1 Les industries de la pêche

De toutes les activités du secteur de la fabrication secondaire, les pêches offrent les meilleures possibilités d'accroître les revenus et l'emploi dans la province. D'ici à 1985, on prévoit que le volume des débarquements augmentera de 155 % par rapport à celui de 1977, passant de 390 000 à 996 000 tonnes métriques. Les revenus tirés des exportations proviendront de la vente de plus grandes quantités de poisson " de première transformation " (par exemple, les blocs de morue surgelée); cependant, les principales perspectives d'avenir résident dans l'augmentation de la valeur ajoutée des produits actuellement vendus à l'extérieur et dans la diversification de la gamme des produits de la pêche.

L'essor du secteur de la transformation devra, de toute évidence, compléter celui de la pêche proprement dite, si on veut maintenir l'équilibre entre la capacité de pêche et la capacité de transformation. Le secteur de la transformation est celui qui offre les meilleures possibilités de créer de nouveaux emplois et de nouvelles sources de revenus. Mais, pour que ces possibilités se matérialisent, il faudra que le secteur de la transformation en arrive à réaliser des produits concurrentiels et acceptables pour un plus grand éventail de marchés étrangers.

Même si l'on s'attend à de fortes augmentations des débarquements pour la période 1978-1985, la capacité actuelle et la capacité prévue, sauf en ce qui concerne la farine de poisson (protéine), devraient être suffisantes dans la plupart des régions. On présume cependant que, dans de nombreuses usines, une seconde équipe de travailleurs sera introduite et que des mesures seront prises pour répartir les débarquements sur une plus longue période de l'année. Il faut également reconnaître que de nombreuses usines devront moderniser leurs installations pour atteindre des niveaux acceptables de productivité.

Les exigences tarifaires et une dépendance traditionnelle vis-à-vis de la demande du marché américain pour les blocs et les filets de poissons de fond surgelés gênent beaucoup l'expansion des activités de transformation dans la province. Sans aucun doute, des possibilités élargies, particulièrement au chapitre de la transformation secondaire et tertiaire, contribueraient à accroître les revenus de l'exportation et à augmenter l'emploi. La réalisation de pareils développements exigera, dans une large mesure, des techniques énergiques de mise en marché, tant au pays qu'à l'étranger, ainsi qu'une capacité démontrée de produire des articles de première qualité. Indépendamment de cet objectif, on prévoit que les produits de poisson frais surgelé, que ce soit sous forme de filets ou sous forme de blocs, demeureront l'activité de transformation dominante pour la période 1978-1985.

Un autre développement possible du secteur de la transformation consisterait à augmenter la production de poisson salé. Le rôle traditionnel de ce secteur a été amoindri au cours des vingt dernières années par les progrès intervenus dans le secteur du poisson frais surgelé. Cependant, dans certaines usines régionales de traitement du poisson les quantités de morue disponibles pour le salage devraient augmenter de façon continue. La plus grande abondance de matières premières, l'incapacité des usines anciennes et nouvelles d'absorber tous les débarquements durant les périodes de pointe et les perspectives de développement du marché sont autant de facteurs qui contribuent à l'augmentation prévue. L'Office canadien du poisson salé devra faire preuve de la souplesse voulue pour permettre que des initiatives soient prises rapidement en vue de la production de qualités et de genres particuliers de poissons en demande sur les marchés où les prix sont élevés, notamment ceux des Etats-Unis. Ensuite, il faudra mettre sur pied les installations nécessaires à ce genre de production, en faisant porter l'accent sur l'entreposage réfrigéré. Enfin, le secteur privé pourrait jouer un rôle plus important au sein de l'industrie pour ce qui est d'organiser la production et les ventes.

La mise en place d'éléments d'infrastructure continuera d'être un moyen primordial d'aider le secteur de la transformation. Les nouvelles installations de manutention du poisson en particulier, les unités frigorifiques et les compartiments réfrigérés de cale, ainsi que les dispositifs de débarquement améliorés, fourniront des occasions d'emploi tant à l'étape de la construction que par la suite; mais, de façon plus sensible, l'amélioration de l'infrastructure contribuera à assurer l'obtention d'un produit de qualité supérieure en plus grande quantité, avec moins de perte en déchets et à des prix plus élevés, d'où un accroissement des revenus.

Depuis toujours, Terre-Neuve est tributaire des marchés étrangers pour la vente de presque tous ses produits du poisson. L'un de ses principaux objectifs doit donc consister à organiser la mise en marché de la production prévue de poisson à des prix satisfaisants. Les marchés des espèces exotiques comme le saumon, le homard, la crevette et le crabe, dont les approvisionnements sont tous insuffisants, demeureront fermes. La majeure partie de la production de poissons de Terre-Neuve se compose de poissons de fond surgelés et, dans une mesure moindre, de poissons salés. Pour écouler les produits à prix unitaire élevé, la province devra trouver des marchés stables et raffinés, ce qui en fait limite l'éventail des principaux marchés possibles aux nations industrialisées comme les Etats-Unis, le Canada, la Communauté économique européenne, le Japon et les pays de l'Est.

La concurrence sur ces marchés sera vive, particulièrement dans le cas des marchés les plus lucratifs, qui exigent des produits de toute première qualité, et où des pays comme la Norvège et l'Islande rivalisent avec le Canada. Les principaux pays importateurs essaieront donc de maximiser leur pouvoir de négociation avec chacun des pays exportateurs en échangeant des concessions tarifaires contre des droits de prises supplémentaires à l'intérieur des zones de pêche de 200 milles. Le contingentement des produits finis et semi-finis importés du Canada dépendra étroitement de ces négociations. Toutes ces considérations nécessitent une approche solide et coordonnée du marketing de la part de l'industrie canadienne des pêches dans l'Atlantique, afin de s'assurer, à long terme, le maximum de ventes et les meilleurs prix. Pour atteindre ces objectifs, l'industrie devra donc consolider la structure actuelle, non coordonnée, de ses mécanismes de mise en marché. La toute récente Canadian Association of Fish Exporters (CAFE) serait en mesure d'assurer cette coordination; elle pourrait en effet jeter les bases de la formulation et de la mise en oeuvre des stratégies globales de mise en marché qui s'imposent.

5.3.2 Les mines

Il existe peu de possibilités de développer une industrie secondaire fondée sur les minéraux de la province. Le traitement des ressources minérales et leur transformation en produits sont, en général, axés sur le marché, en raison des différences entre les taux de droits de douane imposés aux biens et ceux imposés aux matières premières, et également des avantages que présentent les emplacements où des économies d'échelle, d'urbanisation et d'agglomération peuvent être réalisées. Les contraintes imposées par les propriétaires des ressources en matière premières et les marchés n'ont pas moins d'importance. A Terre-Neuve, nombre de ressources minérales sont contrôlées par des sociétés étrangères qui, compte tenu des politiques des pays étrangers qui défavorisent l'importation chez eux de produits finis, ont encouragé la livraison de matières premières, ou de demi-produits à l'étranger pour leur transformation en produits finis.

Le raffinage et la fonte de l'aluminium constituent peut-être une exception. En l'occurrence, la première exigence réside dans la nécessité de disposer, sur place, d'une très grande quantité d'électricité bon marché. Si le contrat des chutes Churchill avec le Québec venait à être renégocié, ou si le potentiel hydro-électrique du bas Churchill était exploité, Terre-Neuve pourrait se lancer dans le traitement de l'aluminium au moyen de bauxite en provenance de sources étrangères comme les Antilles, la Guyane et l'Australie.

Les autres possibilités de développement se limitent à la transformation ou l'enrichissement des minerais avant leur exportation, à moins que d'importants stimulants financiers ne soient offerts aux sociétés extractives pour qu'elles traitent une partie de leur production de matières dans la région.

On peut prévoir une certaine croissance du secteur des produits manufacturés, tels que les panneaux de gypse, dans les régions où l'amélioration des méthodes de transport a réduit les risques d'endommagement du produit et permis sa vente sur un marché plus étendu, notamment celui de la côte est des Etats-Unis. Les carreaux de céramique présentement fabriqués en Pennsylvanie pour approvisionner le marché de l'est des Etats-Unis peuvent également représenter une possibilité de développement industriel pour la province.

5.3.3 Le raffinage du pétrole

La réouverture de la raffinerie de pétrole de Come-By-Chance pourrait bien offrir des chances d'augmenter les revenus et l'emploi basés sur l'exportation. Les liquidateurs de la société et le gouvernement provincial étudient présentement une offre de la First Arabian Corporation et on prévoit qu'une décision relative aux modalités qui permettraient la remise en service de cette raffinerie interviendra bientôt. On prévoit que la raffinerie pourrait être modifiée et qu'elle deviendra opérationnelle dans les deux années qui suivront l'accord, que sa capacité de production serait d'environ 100 000 barils par jour et qu'environ 300 personnes y travailleraient. Les sources de matières premières n'ont pas été précisées, mais il y a lieu de croire que les marchés se trouveront aux Etats-Unis. Les produits principaux seront probablement des mazouts lourds; toutefois, certaines modifications aux installations actuelles pourraient bien permettre la production d'essence à avion, dont la valeur ajoutée est supérieure. C'est, du reste, ce produit que la raffinerie devait réaliser à l'origine.

Advenant qu'une offre différente soit acceptée pour la raffinerie et que les premiers propriétaires reprennent le contrôle de l'exploitation, il pourrait en découler des revenus et des emplois supplémentaires, puisque les plans d'agrandissement ont déjà été rendus publics.

5.4 L'industrie manufacturière : la substitution des importations

La substitution des importations apporte à l'économie provinciale deux avantages principaux : une réduction des fonds sortant de la province pour l'achat de biens et services " importés " et la création éventuelle d'emplois et son effet multiplicateur. Comme il a déjà été mentionné dans le présent

rapport, Terre-Neuve est un importateur net de biens et services et, par rapport à d'autres provinces, a un volume extrêmement élevé de ventes au détail. Bien que le marché provincial soit de faible ampleur, on estime qu'il est définitivement possible d'établir une industrie à petite échelle permettant d'utiliser les ressources naturelles et humaines locales et de diminuer l'entrée des biens finis dans la province. Le transport par le golfe Saint-Laurent augmente considérablement le coût de débarquement des biens finis; cet obstacle naturel pourrait agir comme tarif naturel, donnant aux producteurs locaux un avantage certain.

5.4.1 L'industrie maritime

Depuis quelque temps, la possibilité d'utiliser les ressources océaniques du Canada a pris de plus en plus d'importance. L'histoire économique de Terre-Neuve a été reliée à la récolte des ressources de la pêche et, par ailleurs, son avenir pourrait bien dépendre de l'exploitation des minéraux, du pétrole et du gaz qui se trouvent dans la mer. Les produits de ces activités continueront à faire partie de ressources primaires de la province destinées à l'exportation. Cependant, la technique et le matériel permettant de poursuivre les activités de pêche ou d'extraire le pétrole, le gaz et les minéraux offrent d'autres possibilités de développement pour l'industrie autochtone.

A l'heure actuelle, la fabrication d'engins de pêche constitue, à elle seule, une industrie de plusieurs millions de dollars, mais la part de tels produits qui ont effectivement été fabriqués dans la province est minime. De même, la construction et le gréage des bateaux de pêche ne se fait que sur une petite échelle à l'intérieur de la province. Il semble y avoir des possibilités réelles de fabrication locale de matériel destiné à l'industrie de la pêche. Les manufacturiers privés déploient déjà un effort dans ce sens.

La recherche de pétrole et de gaz dans le plateau continental au large des côtes de Terre-Neuve s'est intensifiée au cours des dernières années. Les gouvernements fédéral et provincial ont, de concert, commencé à tirer avantage des possibilités de perfectionnement des connaissances et de la technique locales dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation éventuelle des gisements sous-marins par la création du Centre for Cold Ocean Resources Engineering à l'université Memorial et de la Northern Ocean Research and Development Corporation (NORDCO). Il s'agit là d'un premier pas d'importance vers la participation maximale de la province à la mise en valeur des ressources marines off-shore. De plus, des sociétés canadiennes et internationales de conseillers en génie et en prospection ont ouvert des bureaux dans la province, en

prévision d'une activité accrue dans ce secteur. Le Conseil national de recherches projette d'installer à Saint-Jean un laboratoire d'essais en milieu marin froid, sur le modèle des centres d'excellence.

L'établissement à l'échelon local d'une connaissance et d'une compétence dans la province n'est qu'une étape du processus mis en route. Afin de maximiser les retombées possibles pour le développement de l'industrie maritime, Terre-Neuve prend des dispositions pour s'assurer que les industries qui fournissent le matériel et les services indispensables au développement sont situées, autant que possible, à l'intérieur de Terre-Neuve. A mesure que l'exploration s'accélérera et, finalement, lorsque les ressources seront exploitées, de fortes pressions s'exerceront pour que la technique soit achetée à l'extérieur. Ces " achats " au dehors devraient être restreints au strict minimum. Dans une certaine mesure, l'emplacement de Terre-Neuve offrira un avantage naturel propre à encourager les perfectionnements requis. Dans d'autres cas, la province devra rechercher activement les occasions de perfectionnement pour s'assurer qu'elles se matérialisent à Terre-Neuve plutôt qu'ailleurs.

5.4.2 L'industrie forestière

La principale croissance des exportations de produits forestiers continuera de se manifester dans le secteur des pâtes et papiers. La possibilité de fabriquer plus de pâtes et papiers qu'à l'heure actuelle est limitée. Les plus brillantes perspectives d'augmentation de la valeur ajoutée à l'intérieur de la province résident dans les secteurs suivants.

Les scieries

L'industrie du sciage a considérablement décliné depuis le sommet qu'elle avait atteint immédiatement après la guerre. La production actuelle s'établit à quelque 98,7 millions de mètres cubes, contre une capacité installée de 176 millions de mètres cubes et une consommation de 235 millions de mètres cubes. A part certaines dimensions de bois qui ne peuvent pas être produites localement à cause de la trop petite taille des arbres, il y a place pour une expansion considérable de l'industrie, probablement de l'ordre de 75 à 82 millions de mètres cubes.

La province compte plus de 1 000 scieries. Même les trois ou quatre plus importantes, qui produisent annuellement entre 4,7 et 14,1 millions de mètres cubes, sont considérées comme petites suivant les normes nationales. Parmi les autres, plus de 900 produisent moins de 117 000 mètres cubes et sont surtout des entreprises familiales exploitées comme source secondaire de revenus, non rentables sur le plan commercial.

L'amélioration de l'utilisation du bois, par l'emploi des déchets dans la fabrication des panneaux de fibre et des pâtes et papiers, nécessite l'acquisition de matériel de déchiquetage et d'écorçage, achat qui n'est justifiable que dans le cas des grosses entreprises. L'industrie requiert donc une modernisation et des usines plus efficaces. La rationalisation du régime de concessions forestières est également nécessaire pour permettre aux exploitants de scieries d'avoir accès à de plus importants approvisionnements en bois, et des arrangements devront être faits pour permettre à ces exploitants de se désister du bois impropre à la coupe, au profit de l'industrie des pâtes et papiers, et vice versa.

Les scieries pourraient accroître leur capacité, tant au Labrador que dans la partie insulaire de la province, notamment en intégrant leurs opérations à celles de l'industrie des pâtes et papiers. Cette intégration se traduira sans doute par une diminution du nombre des scieries, mais aussi par une augmentation substantielle de la production totale.

Les produits de bois dur

Il serait peut-être possible d'utiliser le bouleau dans la fabrication du contre-plaqué et d'autres bois durs pour la confection de produits en panneaux et d'éléments de meubles, ainsi que pour la construction de bateaux et la préparation des bois de spécialité, etc. A Terre-Neuve, il n'existe pas véritablement d'industrie du bois dur car, jusqu'ici, les bois durs n'y ont pas encore été exploités. Ils subsistent plutôt comme résidu de l'exploitation des bois tendres, surtout parce que leur vaste dispersion en rend la coupe non économique.

L'inventaire des bois durs et leur intégration aux exploitations de bois tendres pourraient fort bien permettre la création d'une industrie viable du bois dur.

Les panneaux de construction

Les panneaux de construction se divisent en trois catégories : le contre-plaqué, le panneau de fibre et le panneau aggloméré. On ne fabrique pas de placages actuellement à Terre-Neuve, bien que certains contre-plaqués y soient fabriqués à partir de placages importés. Une société terre-neuvienne fabrique présentement 0,3 million de mètres carrés de panneaux agglomérés, dont 92 900 mètres carrés sont vendus à l'industrie de la construction, le reste servant d'âme à un panneau plaqué, dont le gros de la production est exporté.

Les différents genres de panneaux de construction prennent rapidement la place d'autres matériaux de construction et cette tendance devrait se maintenir. La consommation actuelle

de produits en panneaux est de 3,7 millions de mètres carrés, dont seulement quelque 454 500 mètres carrés sont fabriqués à Terre-Neuve. L'industrie semble avoir de bonnes chances de progresser, tant au chapitre de la consommation intérieure qu'à celui des exportations.

Les autres produits primaires du bois

Ce groupe comprend le bois de chauffage, les traverses de chemin de fer, les poteaux et pilots, le matériel de clôture et le bois rond utilisé par les pêcheurs côtiers. Les possibilités de produire des poteaux et pilots sont rares en raison de la longueur des billes requises et de la petite taille de la majorité des arbres de Terre-Neuve. Par contre, il y aurait moyen d'accroître la production de traverses de chemin de fer et d'éliminer le besoin d'importer la matière première. Les étais de mine en bois tendre représentaient, jusqu'à récemment, une importante industrie exportatrice qui a connu un déclin. Cette industrie pourrait connaître un regain.

Les déchets du bois

Il existe également des possibilités d'utilisation industrielle des déchets du bois et de la biomasse des forêts. En particulier, l'industrie forestière pourrait subvenir à ses propres besoins en énergie et être ainsi moins dépendante vis-à-vis du pétrole ou de l'électricité. Par suite de l'augmentation des prix du pétrole, il se peut qu'on en vienne à produire chimiquement du méthane à partir du bois, comme substitut à l'essence. La technique est connue, mais actuellement le produit n'est pas concurrentiel à cause de son prix de revient trop élevé.

5.4.3 Les produits agricoles

L'agriculture offre des possibilités limitées quant à la substitution des importations. Comme on l'a signalé précédemment, le sol et le climat restreignent beaucoup le potentiel naturel de l'agriculture. Cependant, il serait possible d'accroître la production de légumes destinés à la consommation des insulaires. Jusqu'ici, l'un des obstacles à cette augmentation a été l'insuffisance du système de mise en marché de la production locale. Dernièrement, la province a créé un conseil de mise en marché des légumes, qui devrait aider à supprimer cette barrière. En outre, divers programmes fédéraux-provinciaux déjà en place visent particulièrement à augmenter le nombre d'hectares cultivés, ainsi que la taille et le rendement des fermes. Ces initiatives pourraient susciter une augmentation de la consommation par la province de ses propres produits frais de la ferme, ainsi que l'implantation éventuelle d'une industrie de transformation des aliments.

Actuellement, Terre-Neuve produit un peu de mouton et d'agneau. Cette production est surtout destinée à la consommation locale, bien qu'une partie soit exportée à Saint-Pierre. De plus, l'île serait en mesure de produire d'autres types de viande. Les éleveurs de boeuf, de volaille et de porc sont limités par l'insuffisance des approvisionnements en fourrage et en provende. Bien qu'il y ait possibilité d'accroître légèrement la production de grains, il est peu probable que l'on parvienne à en cultiver suffisamment pour remplacer tout à fait cette importation. Malgré cette contrainte, cependant, le volume de production d'animaux de boucherie s'est accru d'année en année et pourra peut-être se substituer davantage aux importations de viandes dans l'avenir.

Les conditions de croissance à Terre-Neuve favorisent la production de grandes quantités de fruits sauvages comme les bleuets, le pain de perdrix et dans une mesure moindre, les mûres blanches. Les bleuets sont déjà un produit d'exportation rentable. Actuellement, l'exploitation commerciale des autres fruits est limitée, et surtout orientée vers la consommation locale. Il semble que l'île aurait quelque possibilité de produire pour l'exportation des confitures de haute qualité avec le pain de perdrix et les mûres blanches, qui sont des produits agricoles exclusifs à Terre-Neuve.

5.4.4 Les services aux industries primaires

La plus grande partie du matériel servant à l'extraction des ressources primaires de la province est importée. Dans de nombreux cas, le marché est trop restreint pour permettre la mise en place d'une source locale d'approvisionnement. Cependant, quelques industries se sont établies dans la province en vue de fournir du matériel au secteur primaire.

Dans le domaine des pêches, les activités d'entretien des navires et des agrès augmenteront au fur et à mesure que la flotte s'agrandira. On prévoit aussi la création de nouveaux centres de services maritimes. L'augmentation globale des activités de pêche peut aussi entraîner le secteur vers la fabrication et l'entretien du matériel de pêche, notamment les filets, les cordages, les liaisons par fil et le matériel électronique. D'autres possibilités d'emplois s'ouvrent sur de nombreux fronts, avec, par exemple, la prolongation du programme de construction de casiers à homard, qui a employé, en 1978-1979, cent ouvriers répartis en sept endroits, et qui ont produit 40 000 casiers.

5.5 Le tourisme

Des possibilités d'accroître l'industrie touristique existent à Terre-Neuve. La province compte de nombreuses attractions naturelles, y compris de pittoresques villages de pêcheurs, la rude beauté de sa côte occidentale et le charme unique du Labrador. Les principales entraves au développement du tourisme sont l'éloignement des principaux centres de population, les coûts élevés du transport, une saison estivale trop brève, ainsi que des installations et des attractions sous-développées. Actuellement, l'entente auxiliaire concernant le tourisme met l'accent sur l'amélioration des services d'hébergement et des attractions à travers la province et sur leur expansion. Le domaine des forfaits ou des promotions spéciales pour les amateurs de pêche et de chasse peut offrir des possibilités d'avenir.

6. RESUME

Le développement de Terre-Neuve a reposé, et repose toujours, sur l'exploitation des ressources primaires. Au cours des dernières années, la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique aux chutes Churchill et l'exploitation des gisements de fer de l'ouest du Labrador sont venus éclipser les secteurs traditionnels des pêches et des forêts. Toutefois dans ces deux derniers cas, une nouvelle réglementation en matière de juridiction, une gestion des ressources plus intense et une capacité améliorée sur le plan des récoltes devraient leur permettre de conserver l'important rôle qu'ils jouent au sein de l'économie. La période 1971-1977 a été marquée par une croissance rapide de la population active de la province, bien que les taux d'activité soient demeurés bien inférieurs aux taux nationaux. Le taux de chômage a doublé depuis 1971, ce qui était le reflet d'une participation accrue et de la mollesse de l'économie en général. Le haut niveau de chômage n'a été que partiellement compensé par l'augmentation des taux de rémunération, qui constamment continuent de se rapprocher des taux nationaux. La hausse des niveaux de rémunération a contribué à faire croître les revenus personnels par habitant; toutefois, l'élément du revenu composé de paiements de transferts a augmenté beaucoup plus rapidement que l'élément formé des revenus gagnés, et il constitue la plus grande partie de l'augmentation des revenus par habitant.

La production de Terre-Neuve s'est accrue au cours de la période 1971-1977, tant dans le secteur de la production de biens que dans celui des services, quoique la croissance de ce dernier secteur ait été bien supérieure à celle du premier. Les services publics et les mines ont enregistré le rythme de croissance le plus rapide au sein des secteurs producteurs de biens, alors que l'ensemble des secteurs des services ont augmenté à peu près au même rythme.

Depuis la signature de l'entente-cadre de développement en 1974, les efforts de valorisation dans la province ont principalement porté sur le secteur des ressources primaires et ont eu pour objet d'assurer l'essor de l'activité économique sur plusieurs grands fronts dans l'ensemble du territoire. Les stratégies de développement ont mis l'accent sur l'établissement d'une infrastructure de base, qui est essentielle au développement économique du secteur privé. Les initiatives prises à cet égard ont comporté la construction de routes, l'aménagement de parcs industriels, la création de centres de services maritimes et la mise en place d'équipements collectifs. En second lieu, on a entrepris de recenser les possibilités de valorisation des secteurs des ressources; cette démarche a donné lieu à l'inventaire des ressources ainsi qu'à des programmes de gestion et de développement mis en oeuvre, à frais partagés, par

les gouvernements fédéral et provincial et le programme, axé sur la technique, de la NORDCO. De plus, on a insisté sur l'accroissement des capacités de planification à long terme et de gestion des ressources.

Les schèmes de développement futurs dans la province auront tendance à refléter les réalités et les besoins régionaux. Dans la partie insulaire de la province, le développement sera sélectif et visera à aider le secteur privé à profiter de l'infrastructure économique mise en place aux fins d'une transformation plus poussée des ressources primaires. Le Labrador a encore un grand besoin de travaux d'exploration et d'évaluation de son assise de ressources, ainsi que d'une infrastructure sociale et économique accrue. L'exploitation continue de l'assise de ressources demeurera nettement une priorité. Il est indéniable qu'en raison de leur coût et de leur importance, de nombreux projets, par exemple, l'aménagement hydro-électrique de Gull Island, puissent être envisagés dans une optique nationale, au lieu de dépendre uniquement des moyens de la province. Cependant, lorsque l'assise de ressources sera finalement exploitée, il s'agira encore de maximiser les rendements pour la province et, par le fait même, pour le Canada, tout en faisant en sorte que les perturbations sociales, économiques et environnementales soient réduites au minimum.

L'éventail et la diversité des possibilités de développement dans la province se définissent en fonction de son emplacement géographique, de la nature de son assise de ressources, de ses marchés locaux, petits et fragmentés, et de sa compétitivité au sein des marchés mondiaux. C'est l'accroissement de la production de matières primaires pour la vente directe aux marchés étrangers qui offre le plus de perspectives. On peut augmenter davantage les revenus de l'exportation des ressources en leur faisant subir les premières étapes du processus de fabrication pour leur donner une plus grande valeur ajoutée et, d'autre part, il serait possible de réduire les dépenses exogènes et d'augmenter l'emploi, grâce à une plus ample substitution des importations. Les deux paliers de gouvernement cherchent à favoriser une productivité accrue de la part des ressources physiques, du capital et du travail afin d'aider à la réalisation de ces possibilités.

Les ressources énergétiques représentent une possibilité prépondérante de développement. L'augmentation de la capacité électrogène, entre autres sur le bas Churchill et ailleurs au Labrador, donnera l'assurance d'un approvisionnement énergétique à long terme, permettra à la province de tirer de l'étranger des bénéfices, si on encourage les ventes à l'exportation à court terme, et lui offrira le moyen d'attirer des industries à forte consommation d'énergie.

On ignore, pour l'instant, l'importance des ressources off-shore en gaz et en pétrole mais, si la prospection révélait la présence de nappes exploitables et rentables, sur le plan commercial, l'incidence socio-économique de leur mise en valeur modifierait radicalement la situation financière de la province à long terme et pourrait être utilisée pour avoir des conséquences importantes sur l'assise actuelle industrielle et de ressources de l'économie.

Le Labrador, avec ses ressources d'une ampleur encore largement indéterminée, offre des possibilités prometteuses à long terme en ce qui a trait à la mise en valeur des minéraux, et ce sont ses dépôts de fer et d'uranium qui semblent présenter le meilleur potentiel à moyen terme. L'isolement, les coûts d'accès et l'ambivalence locale des habitants vis-à-vis du développement influenceront sur le rythme de la mise en exploitation de ces ressources.

A court terme, c'est le secteur des pêches qui laisse entrevoir la meilleure possibilité d'expansion. L'élargissement de la zone côtière jusqu'à 200 milles et la reconstitution de certaines réserves de poissons ont contribué à la reprise de l'industrie. Dans le nouvel esprit d'optimisme qui anime le secteur, les pouvoirs publics et l'entreprise privée élaborent des programmes en vue d'accroître les capacités de la flotte de pêche, d'améliorer les techniques de capture, d'augmenter l'efficacité des usines de transformation et de perfectionner les stratégies de marketing. A moyen terme, il est probable que la production, surtout destinée au marché américain, s'accroîtra. A plus longue échéance, cependant, on prévoit qu'une transformation plus poussée, une diversification des produits et la conquête de nouveaux marchés augmenteront les revenus et garantiront la croissance et la stabilité à long terme de l'industrie de la pêche.

Il existe d'autres possibilités d'exportation de produits manufacturés, notamment dans le domaine de l'industrie des pâtes et papiers, surtout par suite de la conversion de l'usine de papier doublure de Stephenville. La réouverture possible de la raffinerie de pétrole de Come-By-Chance offre également d'importantes perspectives de développement à court terme.

La substitution des importations semble prometteuse, particulièrement dans les secteurs où la province jouit des meilleurs avantages comparatifs. Il existe des possibilités d'établissement de " centres d'excellence ", surtout dans les industries à vocation maritime, notamment la construction de navires de pêche, la recherche, le développement et la fabrication des engins de pêche, le secteur du matériel et des services de prospection du pétrole off-shore, ainsi que la

technique des mers glaciales. D'autres perspectives de développement se laissent entrevoir dans le secteur des produits forestiers, plus particulièrement le bois d'oeuvre et les matériaux de construction, de même que dans l'agriculture et les services.

Pour Terre-Neuve et le Labrador, la période 1971-1977 a été empreinte de contrastes; prometteuse en son début et à sa fin, elle a reflété et amplifié, au cours des années intercalaires, l'incertitude économique qui se manifestait à l'échelon tant national qu'international. Toutefois, les efforts de développement poursuivis au cours de cette période ont permis d'améliorer l'infrastructure de développement de la province et ont favorisé la rationalisation et le perfectionnement, sur le plan de la gestion, de ses industries de ressources primaires. Somme toute, l'économie de la province est bien placée pour tirer parti des occasions qui se présenteront à l'avenir. Dans ce contexte, on peut s'attendre à ce que l'économie de Terre-Neuve améliore sa position relative au sein de l'économie canadienne au cours de la prochaine décennie. Quoi qu'il en soit, à la fin de ces années 70, d'importantes perspectives de développement, telles que le pétrole et le gaz off-shore en énergie hydro-électrique au Labrador, se sont concrétisées davantage, et elles pourraient constituer un stimulant important pour l'économie de Terre-Neuve au cours des années 80.

